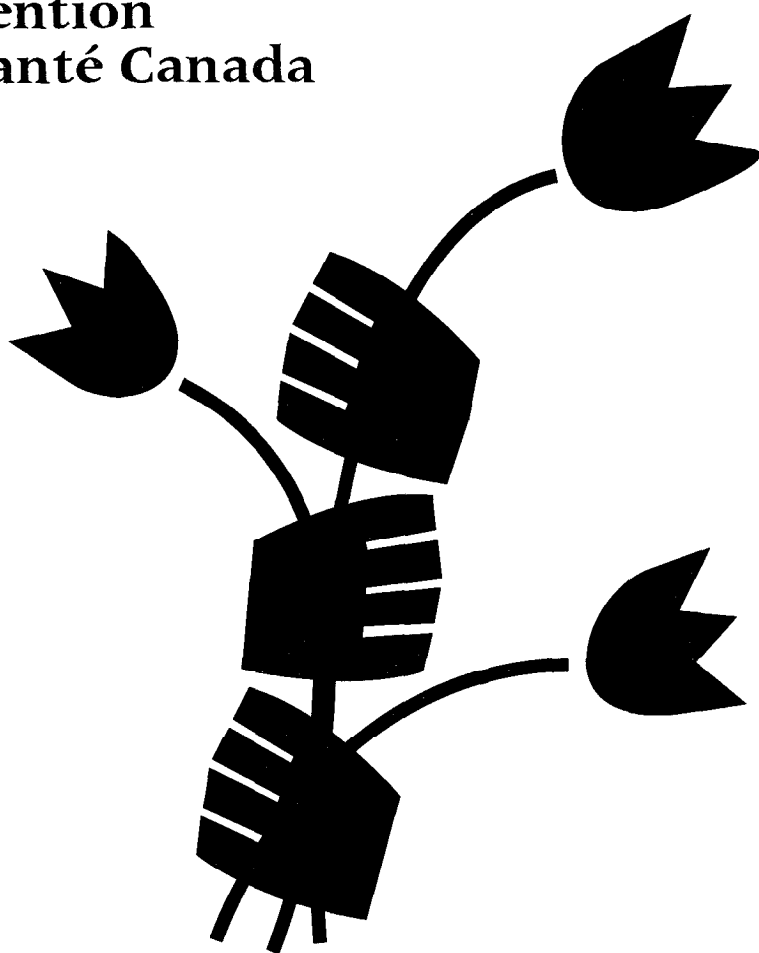


Veillez noter, que cette publication n'est plus en circulation. Elle n'est disponible qu'électroniquement dans cette section. Certaines fonctions peuvent être inactives et les informations peuvent être **périmées**.

L'exploitation sexuelle des enfants

Formation professionnelle et éducation du public

**Résumé des activités subventionnées
par la division de la prévention
de la violence familiale Santé Canada
1990-1993**



L'exploitation sexuelle des enfants

Formation professionnelle et éducation du public

**Résumé des activités subventionnées
par la division de la prévention
de la violence familiale Santé Canada
1990-1993**

Préparé pour la
Division de la prévention de la violence familiale
Santé Canada

par
Catherine Ryerse
Chercheuse/Écrivaine/Experte-conseil

Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes
à maintenir et à améliorer leur état de santé.

Santé Canada

Pour de plus amples renseignements au sujet de la
violence familiale, veuillez communiquer avec le :

Centre national d'information sur la violence dans
la famille
Division de la prévention de la violence familiale
Direction générale des programmes et des
services de santé
Santé Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 1B4

ou composez sans frais,
1-800-267-1291



Par ATS (Appareil de télécommunication
pour sourds), composez sans frais
1-800-561-5643

Télécopieur : (613) 941-8930

Publication autorisée par le ministre de Santé Canada

Also available in English under the title:
Child Sexual Abuse – Professional Training and Public Education

N° Cat H72-21/117-1994F
ISBN 0-662-99402-7



Table des matières

- 1. Contexte 4
- 2. Introduction 5
- 3. Caractéristiques des activités
subventionnées 7
- 4. Sommaire et discussion des résultats 8
- 5. Conclusions et recommandations 10
- 6. Annexe 1 – Synopsis des activités 12

Contexte

Préoccupé par le problème de l'exploitation sexuelle des enfants dans la société canadienne, le gouvernement fédéral lançait, en 1986, une initiative de cinq ans qui donna naissance à la Division de la prévention de la violence familiale (DPVF), laquelle fut chargée de coordonner les activités fédérales en matière de violence familiale. Bien que le travail accompli pendant cette période ait été considérable, il est vite apparu qu'il restait encore beaucoup à faire. Les rapports et les révélations relatifs à l'exploitation sexuelle des enfants et à d'autres formes de violence familiale au Canada ne cessaient de se multiplier, suscitant un surcroît d'information, de formation professionnelle, de services directs et d'éducation du public.

C'est dans ce contexte que le gouvernement fédéral mit sur pied une seconde initiative de quatre ans (1^{er} avril 1991 au 31 mars 1995) pour remédier à la violence familiale. Sept ministères fédéraux y participent, à savoir: Justice Canada, Solliciteur général, Patrimoine Canada, Affaires indiennes et du Nord, Santé Canada, Immigration et Citoyenneté Canada, ainsi que la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Dans le cadre de cette initiative, le rôle de Santé Canada consistait à «mettre sur pied des activités spéciales destinées à prévenir la violence familiale et à améliorer les réactions de la collectivité, particulièrement dans le domaine de la santé et des services sociaux». Des fonds ont été alloués à l'égard de six catégories d'activités dans le but :

- d'accroître les aptitudes des professionnels et des travailleurs de première ligne à faire face au problème (production de manuels, élaboration de directives, de protocoles et de ressources pour la formation professionnelle, en collaboration avec des associations professionnelles et des groupes communautaires);
 - d'améliorer le traitement et le soutien fournis aux victimes (par l'intermédiaire de grands projets-pilotes et d'une large diffusion des résultats);
 - de permettre la mise en commun de l'information et des solutions grâce à l'extension des fonctions du Centre national d'information sur la violence dans la famille;
 - de constituer des données nationales sur la nature et l'étendue de la violence familiale (de concert avec Statistique Canada); et, enfin,
 - d'agir à titre de chef de file dans la coordination de l'action fédérale contre la violence dans la famille.
- de faire appel à la participation de tous les Canadiens et de soutenir l'action communautaire (par des activités d'éducation populaire, des initiatives communautaires, des coentreprises avec le monde des affaires, des clubs philanthropiques, des syndicats ou d'autres groupements);

Introduction

Ce rapport présente un résumé des activités financées dans le cadre de la présente initiative de la Division de la prévention de la violence familiale de Santé Canada, activités qui portent sur la formation professionnelle et l'éducation publique en matière d'exploitation sexuelle des enfants. On trouvera à l'annexe I la description de 35 de ces activités qui ont été retenues aux fins de ce rapport.

Ces activités se caractérisent par les éléments suivants :

- la catégorie dont elles relèvent (formation professionnelle; éducation du public)
- le type d'activité auquel elles appartiennent (formation professionnelle; éducation; prévention; intervention; recherche; projets-pilotes ou de démonstration); ainsi que le groupe cible, le groupe concerné; la province; l'organisme responsable et le statut;
- les réalisations (production de ressources : manuel ou guide de formation professionnelle, listes descriptives, ateliers, conférences ou congrès, films magnétoscopiques, outils ou instruments, bulletins, mises à jour, fiches techniques, directives ou protocoles); mise en commun de l'information, constitution de réseaux ou d'équipes travaillant en collaboration; activités requérant la participation de plusieurs organismes; transférabilité; diffusion de l'information).

Le résumé général aborde les activités dans une optique appréciative, c'est-à-dire que la discussion vise à déterminer si les interventions mises sur pied et subventionnées répondent bien aux objectifs définis dans le cadre de l'initiative fédérale.

La conclusion comporte une discussion du rôle que joue la DPVF dans la formation professionnelle et dans l'éducation du public en matière d'exploitation sexuelle des enfants, ainsi que certaines recommandations générales ou spécifiques pour l'orientation future de la Division.

Caractéristiques des activités subventionnées

Catégorie (formation professionnelle, éducation du public, communication et information)

Sur les 35 activités retenues pour ce rapport, les trois-quarts environ (77 %) sont axées sur le besoin de formation professionnelle en matière d'exploitation sexuelle des enfants. Vingt-neuf pour cent d'entre elles visent en premier lieu l'éducation du public; 17 % se proposent de fournir de l'information (aux professionnels ou au grand public) et de faciliter la communication. Quelques activités seulement ressortent nettement d'une des trois catégories suivantes, à savoir la formation professionnelle, l'éducation du public, la communication et l'information. Toutefois, même si une activité donnée vise essentiellement la formation professionnelle, par exemple, elle peut aussi comporter des aspects d'éducation populaire ou de communication et d'information ou même inclure ces deux composantes. Ce recoupement des catégories reflète la nature pluridisciplinaire et interdépendante des activités et des groupes cibles.

Type d'activité

Formation professionnelle, éducation, prévention et intervention.

Bien que la plupart des activités visent généralement la formation professionnelle, l'éducation, la prévention ou l'intervention, ces catégories ne s'excluent pas mutuellement. Comme on l'a déjà mentionné plus haut, près des trois-quarts des activités se concentrent sur la formation professionnelle. Vingt et une activités amèneront à la production de matériel éducatif destiné soit aux professionnels, soit aux bénévoles travaillant auprès de victimes ou d'ex-victimes d'exploitation sexuelle et de leurs familles, soit encore au grand public. Douze des activités sont axées sur la prévention et 22 concernent des activités d'intervention.

Recherches, projets-pilotes et projets de démonstration

Douze des activités considérées consistent en des recherches avec des groupes clients ou en évaluation de projets-pilotes.

Groupes cibles

La majorité des activités (86 %) concernent les professionnels. On ne s'en étonnera pas puisque 77 % des activités subventionnées touchent à la formation professionnelle. Vingt-trois pour cent des activités s'adressent en premier lieu au public. Ce sont généralement des activités visant l'éducation du public, bien que certaines activités de formation professionnelle comportent une composante d'éducation populaire.

Groupes concernés

La notion de groupe concerné diffère de celle de groupe cible en ce que la première désigne le groupe qui bénéficiera en dernier ressort de la formation professionnelle, de l'éducation populaire, de la communication et de l'information. Les activités figurant dans ce rapport répondront aux besoins des groupes suivants :

- victimes d'exploitation sexuelle (filles et garçons) (12)
- victimes d'exploitation sexuelle (garçons seulement) (1)
- ex-victimes d'exploitation sexuelle (femmes et hommes) (8)
- ex-victimes d'incestes (femmes seulement) (1)
- adolescentes ex-victimes d'exploitation sexuelle (filles seulement) (5)
- ex-victimes toxicomanes d'exploitation sexuelle (femmes seulement) (1)
- enfants, adolescents et familles (pas nécessairement identifiés comme victimes ou ex-victimes - grand public principalement) (8)
- familles d'accueil (1)
- enfants de la rue (2)
- adultes et enfants souffrant d'un handicap intellectuel (1)
- enfants violents et seuls (1)
- ex-victimes d'exploitation sexuelle souffrant de dissociation ou de désordres multiples de la personnalité (1)
- contrevenants adolescents exploitant les enfants sexuellement et enfants agresseurs sexuels (garçons principalement) (3)
- contrevenants adultes exploitant sexuellement des enfants (garçons principalement) (5).

Type d'organismes responsables

Seize (16) des 35 activités relèvent d'organismes, communautaires ou non, ou d'associations; neuf ont été entreprises par des ministères provinciaux; six sont le fruit d'associations ou d'organismes nationaux; et quatre ont été mises sur pied par des universités ou des hôpitaux.

Statut

Sept des 35 activités sont terminées; les 28 autres sont en cours, à divers stades de réalisation.

Retombées

Ressources

Toutes les 35 activités vont fournir des ressources concrètes sous forme de manuels de formation professionnelle, d'inventaires ou de listes, de guides, de films magnétoscopiques, d'outils de communication; de trousseaux d'information, de directives ou de protocoles; de brochures d'information, de fiches techniques, de bulletins ou de mises à jour, de documentation de recherche. Ces ressources sont transférables dans d'autres provinces.

Mise en commun de l'information

Selon les plans d'accompagnement des activités, environ dix pour cent d'entre elles prévoient mettre en commun les résultats et l'information recueillis lors de conférences, d'ateliers ou de sessions de formation professionnelle. Dans ces cas-là, la mise en commun des résultats fait partie intégrante de l'activité. Par ailleurs, il est bien évident que l'information est également partagée par l'entremise de conférences ou de consultations personnelles par la plupart des professionnels qui oeuvrent auprès d'enfants exploités sexuellement.

Partenariats (activités requérant la constitution de réseaux, la collaboration ou la participation de plusieurs organismes)

Outre le partenariat établi entre la DPVF et l'organisme responsable pour mettre sur pied les activités, près de la moitié (49 %) des activités examinées supposent la collaboration d'au moins deux organismes. Cette situation se vérifie tout particulièrement dans le cas des activités axées sur l'intégration ou la coordination des services aux victimes, aux familles et aux contrevenants qui exploitent sexuellement les enfants. Un nombre moindre de ces activités (4) sont parrainées conjointement par deux organismes ou plus et quelques-unes sont partiellement financées par des ministères provinciaux.

Transférabilité

Les 35 activités produiront des résultats applicables partout au pays. Bien que les lois et règlements relatifs à la protection de l'enfance varient d'une province à l'autre, les activités de formation professionnelle et d'éducation populaire, de même que les ressources qui en résulteront, répondront aux besoins des groupes cibles et des groupes concernés, où qu'ils se trouvent. Quelques-uns des projets suscitent déjà un intérêt international.

Évaluation et diffusion

Toutes les 35 activités d'éducation populaire et de formation professionnelle comprennent des cadres d'évaluation. Selon la nature de l'activité, ces dispositions vont de mécanismes permettant aux consommateurs ou clients de faire connaître leurs commentaires à des analyses empiriques rigoureuses.

La diffusion des documents et des résultats d'activité peut revêtir diverses formes. Dans bien des cas, des plans de diffusion sont inclus dans le budget. Les organismes responsables ont déjà diffusé 10 000 exemplaires de certains documents (brochures d'éducation populaire); certaines autres activités ont prévu suffisamment d'argent dans leur budget pour imprimer un nombre limité d'exemplaires de leurs conclusions (par exemple, résultats de l'évaluation de projets-pilotes). Le Centre national d'information sur la violence dans la famille s'occupe de la diffusion des ressources produites dans le cadre de certaines activités. Il est possible de consulter toutes ces publications à la bibliothèque du ministère (Santé Canada). D'autres activités mettront en commun résultats et ressources de façon officielle par l'intermédiaire de conférences, d'ateliers et de sessions de formation déjà planifiés. Actuellement, des réseaux se constituent et l'information se diffuse aussi à titre officieux entre personnes et petits groupes intéressés.

Sommaire et discussion des résultats

Face à la violence familiale, qui inclut l'exploitation sexuelle des enfants, Santé Canada a pour mission de mettre sur pied des activités spéciales visant à prévenir la violence familiale et à améliorer les réactions de la collectivité, particulièrement dans le domaine des services sociaux. En tant que chef de file, la Division de la prévention de la violence familiale a subventionné les activités de lutte contre la violence familiale présentées dans ce rapport, en vue de faire participer les Canadiens et d'appuyer les actions communautaires; d'accroître les compétences des professionnels et des travailleurs de première ligne face à ce problème; d'améliorer les traitements et le soutien accordés aux victimes; de mettre en commun l'information et les solutions par l'entremise du Centre national d'information sur la violence dans la famille; et de rassembler des données nationales sur la nature et l'étendue de la violence familiale.

Bien que ce rapport ne retienne que les activités relatives à la formation professionnelle et à l'éducation du public en matière d'exploitation sexuelle des enfants, il est évident que les orientations du financement ont tenu compte des objectifs généraux de lutte contre la violence dans la famille et ont concouru aux objectifs plus spécifiques de la DPVF.

Ces activités prévoient la participation de personnes et d'organismes au sein des collectivités de partout au pays. Elles comptent sur le concours et, bien souvent, sur la collaboration de ministères provinciaux, d'organismes communautaires, d'universités, d'hôpitaux et d'associations nationales préoccupés par le problème de l'exploitation sexuelle des enfants. Les conclusions et les réalisations de ces activités sont transposables dans toutes les régions du Canada.

Grâce à l'élaboration de programmes de formation professionnelle et aux évaluations des projets de démonstration, bon nombre de ces activités ont des répercussions notables sur les aptitudes des professionnels et des travailleurs de première ligne à faire face à ce problème. Des ressources sont en cours d'élaboration dans des secteurs auparavant fort dépourvus d'informations. L'évaluation de projets-pilotes et de projets de démonstration (financée par l'entremise de la

DPVF) fournit aux professionnels une bonne partie de l'information nécessaire pour amorcer la mise sur pied d'activités et de stratégies d'intervention plus efficaces.

Pour ceux et celles qui sont appelés à travailler avec les victimes et les ex-victimes d'exploitation sexuelle, ainsi qu'avec les contrevenants, une bonne formation professionnelle est fondamentale pour améliorer le traitement et les services de soutien fournis aux personnes et aux familles. Les travaux de recherche subventionnés par la DPVF qui portent sur l'étiologie, l'intervention et les résultats apportent aux praticiens l'information indispensable à la mise sur pied de thérapies efficaces.

Comme nous l'avons déjà signalé, bien que la majorité des activités analysées dans ce document se concentrent sur la formation professionnelle, un nombre important d'entre elles concernent des activités d'éducation du public et de prévention. Certaines activités (comme les brochures du VISAC sur l'exploitation sexuelle) ont amené la production de documents d'information qui seront largement diffusés dans le public et dans diverses collectivités partout au pays par l'intermédiaire du Centre national d'information sur la violence dans la famille. Actuellement, on étudie les programmes de prévention existants et les modèles retenus sont mis à l'épreuve dans des collectivités-pilotes (par l'intermédiaire de l'activité Caring Communities, par exemple).

Conclusions et recommandations

Bien que le problème de l'exploitation sexuelle des enfants ait toujours existé, on ne réalise que depuis peu l'importance des répercussions qu'ont de telles expériences sur les individus et, subséquemment, sur la société. Le nombre de divulgations et de rapports d'exploitation sexuelle d'enfants ne cessant d'augmenter dans tout le pays – et rien ne nous permet de croire que ce taux va diminuer – les professionnels et les membres de la communauté font tout ce qui est en leur pouvoir pour réagir efficacement.

Les initiatives du gouvernement fédéral concernant la violence dans la famille ont eu, et continuent d'avoir, des conséquences importantes sur les aptitudes des professionnels et de la collectivité à faire face à l'exploitation sexuelle des enfants. Ces initiatives ont permis de mettre à jour et de diffuser des données nouvelles relatives à la formation professionnelle, à l'intervention, à l'éducation du public et à la prévention. Toutefois, à l'heure actuelle, les connaissances n'en sont qu'à leurs balbutiements.

Les discussions avec des professionnels de tout le pays sur le problème de l'exploitation sexuelle des enfants ont fait ressortir les aspects suivants :

- Il existe encore bien des lacunes dans la connaissance des nombreux aspects de l'exploitation sexuelle des enfants et il faut poursuivre les recherches. Par exemple, on sait très peu de choses sur les conséquences de l'exploitation sexuelle des garçons. Alors que, statistiquement, les cas d'exploitation sexuelle de filles sont plus nombreux, on ignore pourquoi les personnes de sexe masculin tendent à garder le silence. Les hypothèses laissent supposer que cela est dû aux processus de socialisation et au fait que la société tend à fermer les yeux sur la violence entre individus de sexe masculin. Les raisons pour lesquelles les hommes sont peu enclins à révéler l'exploitation sexuelle dont ils ont été victimes peuvent s'expliquer par des motifs personnels. Cependant, l'exploration des problèmes liés au sexe et à ses relations avec notre société pourrait mettre d'autres causes en lumière. La modification

des structures familiales peut avoir des répercussions sur les comportements d'exploitation sexuelle et sur les tendances à les divulguer.

Bien que l'approche des problèmes, des répercussions et des traitements puisse converger, qu'il s'agisse des femmes ou des hommes, et que certains problèmes clés soient les mêmes, les questions reliées au sexe n'ont pas été suffisamment explorées.

Les recherches permettent de penser que la plupart des contrevenants sexuels ont été eux-mêmes des victimes lorsqu'ils étaient enfants, mais on ne connaît pas tellement le processus de développement des comportements d'agression sexuelle, particulièrement chez les jeunes contrevenants.

L'expérimentation-pilote et l'évaluation des interventions thérapeutiques sont fondamentales dans la conception de réactions efficaces. Les programmes thérapeutiques conçus pour les victimes et les ex-victimes d'exploitation sexuelle, ainsi que ceux destinés aux contrevenants, sont plutôt de nature générique et varient peu d'un groupe à l'autre. Un seul modèle de traitement n'aura pas la même efficacité sur tous les groupes (par ex., victimes ou ex-victimes de sexe masculin ou féminin; contrevenants sexuels adultes ou adolescents; contrevenants de sexe masculin ou féminin).

Toutes ces considérations auront des répercussions sur la formation professionnelle des personnes qui travaillent auprès de victimes d'exploitation sexuelle, d'ex-victimes ou de contrevenants et sur les connaissances fournies au grand public par l'intermédiaire d'activités d'éducation publique.

- Les documents de formation qui ont été produits ne sont pas suffisamment connus. Il semble que bon nombre de praticiens travaillant dans le domaine de l'exploitation sexuelle des enfants n'ont pas reçu une formation suffisante en ce domaine. Par conséquent, non seulement les clients peuvent en souffrir, mais des dommages plus graves encore peuvent leur être infligés. De là vient l'idée qu'une intervention thérapeutique inadéquate peut être une des causes du «syndrome des faux souvenirs», selon lequel des clients pensent se souvenir avoir été victimes d'exploitation sexuelle pendant leur enfance (mais on ne dispose d'aucune preuve empirique à l'appui de cette théorie; des recherches s'imposent dans ce secteur).
- Il convient d'améliorer la communication et la diffusion, parmi les professionnels, des nouvelles informations et des ressources résultant de la recherche et des projets de démonstration. Bien que le Centre national d'information sur la violence dans la famille ait acquis beaucoup de connaissances sur ce sujet, les discussions avec les professionnels révèlent une grande soif d'information. Ceux qui travaillent dans le domaine de l'exploitation sexuelle des enfants souhaitent également être tenus au courant des activités en cours dans d'autres régions du Canada.

Recommandations

1. La DPVF a contribué avec succès à l'édification d'une base de connaissances sur l'exploitation sexuelle des enfants et elle devrait continuer à subventionner des recherches en ce domaine. Ces recherches pourraient porter sur des questions liées au sexe et à ses répercussions sur l'exploitation sexuelle; sur les différentes cultures présentes dans notre société et sur la nécessité de moduler les programmes et les services en conséquence; sur des méthodes créatives visant à renouveler les services et l'information dans les secteurs ruraux éloignés et isolés de notre pays; sur le processus de revictimisation des jeunes par le personnel et les autres clients des organismes et des systèmes de services à l'enfance; sur les besoins spéciaux de groupes particuliers de clients (par ex., les personnes souffrant de déficiences intellectuelles ou physiques); sur les conséquences socio-économiques (par ex., santé mentale et physique; obstacles) de l'exploitation sexuelle des enfants sur l'emploi; sur les implications de la victimisation multiple et sur les effets à long terme de la victimisation précoce; sur les facteurs relatifs au milieu et à la santé qui augmentent les risques d'exploitation de ces enfants; etc.
2. La DPVF a favorisé l'élaboration de documents de formation à l'intention des professionnels oeuvrant dans le domaine de l'exploitation sexuelle des enfants et elle devrait continuer sur cette lancée. Il est plus dangereux que bénéfique de laisser des personnes non formées intervenir dans la vie de victimes d'exploitation sexuelle. La formation des professionnels en contact avec les victimes, les ex-victimes et les contrevenants devrait faire partie intégrante de la formation professionnelle dispensée dans les collèges et universités, et tous les organismes offrant des services aux enfants et à leurs familles devraient prévoir un programme de perfectionnement professionnel. Ces programmes et documents devraient découler de la collaboration de multiples secteurs tels que les gouvernements provinciaux, les établissements d'enseignement, les organismes communautaires, les travailleurs sociaux, les travailleurs des services à l'enfance et à la jeunesse, les organismes nationaux, les entreprises et les représentants de la population cliente.

Ces programmes de formation et ces documents pourraient revêtir des formes variées, dont : livres, manuels, protocoles, directives, rapports de recherche, films magnétoscopiques, cahiers d'exercices, études de cas, etc.

La DPVF a subventionné la préparation de quelques ouvrages de formation professionnelle, mais elle pourrait renforcer cette stratégie en appuyant les efforts conjoints de personnes et d'organismes venant de tous les secteurs et en encourageant l'élaboration de documents et de normes de formation dans chaque province (ou peut-être même à l'échelle nationale).

3. La DPVF appuie les organismes actifs dans la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants, que ce soit sous forme de recherches ou d'expérimentations-pilotes, et elle doit maintenir cet appui. Elle pourrait également considérer la possibilité d'allouer des fonds à la mise en oeuvre de bons programmes de prévention dans les écoles élémentaires et secondaires, les organismes communautaires et les services de santé publique et mentale dans tout le pays. Les activités de prévention de l'exploitation sexuelle des enfants pourraient également atteindre de plus vastes audiences par l'intermédiaire de campagnes diffusées sur les principaux médias d'information, de documentaires télévisés ou d'histoires tirées de la vie réelle.
4. La DPVF a subventionné des activités visant l'éducation du public et elle doit poursuivre dans cette voie. Elle devrait aussi envisager une approche plus dynamique dans ce domaine (meilleure diffusion et techniques de commercialisation). Le public devrait être de plus en plus informé de l'incidence et des causes de l'exploitation sexuelle des enfants, de ses relations avec d'autres formes de violence et des solutions à y apporter. Une meilleure information de la population sur certains groupes marginaux tels que les enfants de la rue, les pupilles de la Couronne et certains jeunes contrevenants pourrait grandement accroître l'empathie du public envers ces personnes.
5. La DPVF et le Centre national d'information sur la violence dans la famille ont fait preuve d'initiative pour améliorer la mise en commun et la diffusion parmi les professionnels et le grand public de l'information relative à l'exploitation sexuelle des enfants. Toutefois, les professionnels de tout le pays ont exprimé leur inquiétude devant le manque de communication entre les provinces et à l'échelle nationale. Plusieurs solutions ont été suggérées, notamment :

- i) que le Centre national d'information sur la violence dans la famille constitue une base de données de type convivial que pourraient consulter les organismes et les particuliers équipés d'un ordinateur;
 - ii) que des mises à jour sur les initiatives et les activités en cours relatives à la violence familiale soient plus largement diffusées (à tous les organismes et ministères chargés de la protection ou du bien-être de l'enfance, aux organismes provinciaux et nationaux, universités, collèges, instituts de recherche, hôpitaux, organismes communautaires, écoles, services de police, bureaux de bénévoles);
 - iii) que la DPVF finance un plus grand nombre de conférences, d'ateliers, de séances de consultation et de symposiums portant sur les problèmes de l'exploitation sexuelle des enfants, ce qui faciliterait la mise en commun de l'information, sous forme structurée ou non, et la constitution de réseaux. Cette pratique favoriserait également la mise sur pied d'activités en collaboration avec des groupes venant de diverses régions du pays.
6. Il est recommandé d'appuyer la création d'un organisme national non gouvernemental de service aux enfants et aux jeunes. Cet organisme aurait pour mandat de faciliter la communication et la mise en commun de l'information en produisant des documents imprimés, en coordonnant des consultations et des conférences régionales et nationales, et en constituant une base de données nationale.
7. La DPVF a joué un rôle crucial dans le développement de la formation professionnelle et de l'éducation du public en matière d'exploitation sexuelle des enfants et elle doit persévérer en ce sens. Toutefois, il est recommandé d'allonger la durée des initiatives du gouvernement fédéral qui portent sur la violence familiale pour permettre la planification à long terme. On éviterait ainsi les problèmes que pose la budgétisation par année financière, etc. De nombreux aspects de l'exploitation sexuelle des enfants ne peuvent être étudiés que par des travaux de longue haleine (par ex., des études longitudinales). Il est en outre recommandé d'allouer des sommes plus importantes à la DPVF pour accroître l'efficacité de son action face aux problèmes de l'exploitation sexuelle des enfants.
8. Il est recommandé que tous les ministères gouvernementaux concernés par l'exploitation sexuelle des enfants, y compris la DPVF, continuent à communiquer régulièrement entre eux, et peut-être même de façon plus suivie, pour éviter le double emploi et pour assurer la rentabilité des activités. On recommande en outre que chaque initiative mise sur la précédente et que les connaissances et renseignements qui en ont résulté soient intégrés aux nouvelles activités au moyen d'un système d'information (de conception interne ou externe). Les publications et la base de données de la DPVF sur les activités approuvées, en cours ou terminées, accessibles par l'intermédiaire du Centre national d'information sur la violence dans la famille, constituent un excellent point de départ à l'établissement d'un tel système.
9. Il est recommandé de faire participer davantage les groupes francophones aux activités nationales. Cette recommandation découle des problèmes rencontrés par certaines personnes et certains organismes du Canada anglais comme du Canada français devant les difficultés que suscitent la communication, la traduction et les différences culturelles. Les activités qui jettent des ponts entre les cultures sont vivement encouragées.

Annexe 1

Synopsis des activités

Exploitation sexuelle des enfants Formation professionnelle (FP) et éducation du public (ÉP)

N°	Année	Responsable	Province	Terminé/ en cours (T/EC)	Caté- gorie	Groupe cible	Groupe concerné	Type d'activité/ Résultats	Applica- tion/ Transfér- abilité
1	1991	Société de l'aide à l'enfance	Ont.	T	FP	Professionnels	Handicapés mentaux/ Adultes souffrant de dissociation de la personnalité	Programme de formation professionnelle	National
2	1991	Association communautaire	Alb.	T	Inventaire	Organismes	Jeunes de la rue	Communication/ Information, liste descriptive	National
3	1992	Association communautaire	Alb.	T	FP/ÉP	Professionnels/ Handicapés mentaux	Handicapés mentaux	Formation Professionnelle/ Information communautaire, manuel ateliers, présentations	National
4	1991	Conseil communautaire	T.-N.	EC	FP/CI	Professionnels	Enfants d'exploitation sexuelle	Guide, ressources audiovisuelles, ateliers, mise à jour	National
5	1990	Initiative communautaire	Ont.	EC	ÉP	Public/ Enfants et jeunes	Enfants d'exploitation	Documentation vidéo	National
6	1991	Services à la famille et aux enfants	Ont.	EC	FP	Professionnels	Victimes masculines d'exploitation sexuelle	Formation/ Guide	National
7	1991	Services à la famille	Ont.	EC	FP	Professionnels	Ex-victimes d'inceste	Manuel de formation professionnelle	National

N°	Année	Responsable	Province	Terminé/ en cours (T/EC)	Caté- gorie	Groupe cible	Groupe concerné	Type d'activité/ Résultats	Applica- tion/ Transfér- abilité
8	1991	Comité commu- nautaire	Ont.	EC	FP	Profes- sionnels	Victimes masculine d'exploitation sexuelle	Formation/ Guide	National
9	1992	Comité commu- nautaire	Ont.	EC	FP/ÉP	Profes- sionnels; public	Enfants victimes d'abus sexuels, famille, con- trevenants, collectivité	Manuel de formation, information commu- nautaire	National
10	1990	Initiative commu- nautaire	Man.	T	FP	Profes- sionnels, étudiants, bénévoles	Enfants et jeunes victimes d'exploitation sexuelle	Manuel de formation trousse documen- taire, vidéo	National, inter- national
11	1992	Association communautaire	C.-B.	EC	FP	Dispensateurs de soins; professionnels	Enfants seuls et violents	Manuel de formation	National
12	1991	Association nationale	Ont.	T	FP	Familles d'accueil	Familles d'accueil et parents nourriciers	Directives, protocole	National
13	1992	Association nationale	Ont.	T	FP	Travailleuses de soutien à domicile	Familles	Trousse d'apprentis- sage	National
14	1992	Association nationale	Ont.	EC	FP	Conseillers de ligne d'assistance téléphonique	Enfants et jeunes	Manuel de formation	National
15	1992	Association nationale	Ont.	EC	FP	Profes- sionnels	Ex-victimes d'exploitation sexuelle	Formation information commu- nautaire, inventaire, repérage des besoins directives	National
16	1991	Gouvernement provincial	C.-B.	EC	ÉP	Public; profes- sionnel	Enfants victimes, ex- victimes et contrevenants	Information commu- nautaire, fiches techniques, directives	National
17	1992	Initiative commu- nautaire	C.-B.	EC	ÉP	Public	Familles, enfants et jeunes, parents, enseignants	Éducation du public, brochures d'infor- mation	National

N°	Année	Responsable	Province	Terminé/ en cours (T/EC)	Caté- gorie	Groupe cible	Groupe concerné	Type d'activité/ Résultats	Applica- tion/ Transfér- abilité
18	1992	Gouvernement provincial	Î.-P.-É	EC	FP	Professionnels	Victimes, ex-victimes, contrevenants	Projet de démonstration, recherche, trousse d'apprentissage	National
19	1991	Organisme communautaire	C.-B.	EC	FP	Professionnels	Adultes ex-victimes d'exploitation sexuelle	Modèle de traitement, trousse de démarrage, directives	National
20	1992	Université	Qué.	EC	ÉP	Professionnels	Jeunes	Affiches, guidede formation, cahier d'exercice	National
21	1992	Initiative communautaire	Ont.	EC	ÉP	Enseignants, conseillers scolaires	Enfants et adolescents	Information communautaire, programme de prévention, manuel, vidéo, conférences	National
22	1992	Université	Ont.	EC	FP/ÉP	Professionnels	Jeunes à risque	Recherche, prévention	National
23	1992	Conseil communautaire	Ont.	EC	ÉP	Enseignants, organismes, enfants, parents	Enfants	Information communautaire, formation, vidéo, trousse du maître	National, international
24	1991	Institut national	Ont.	EC	FP/ÉP	Professionnels, public	Enfants	Formation, recherche, programmes de prévention, directives	National
25	1991	Conseil national	Ont.	EC	FP/ÉP	Églises; congrégations	Familles et enfants	Projets-pilotes, recherche, prévention, trousse documentaire	National
26	1991	Service de consultation externe en santé mentale	N.-B.	EC	FP	Professionnels	Enfants victimes, et contrevenants	Formation, recherche	National

N°	Année	Responsable	Province	Terminé/ en cours (T/EC)	Caté- gorie	Groupe cible	Groupe concerné	Type d'activité/ Résultats	Applica- tion/ Transfér- abilité
27	1991	Organisme commu- nautaire	Man.	EC	FP	Profes- sionnels	Femmes toxicomanes ex-victimes d'exploitation sexuelle	Recherche, manuel de formation	National
28	1990	Université	Sask.	EC	FP	Profes- sionnels	Victimes et familles	Formation, recherche	National
29	1992	Association	Alb. commu- nautaire	EC	FP	Profes- sionnels	Enfants victimes d'exploitation sexuelle	Recherche, formation, documen- tation	National
30	1990	Société commu- nautaire	C.-B.	EC	FP	Profes- sionnels, animateurs de groupes d'entraide	Adolescent(e)s victimes ou ex-victimes d'exploitation sexuelle	Recherche, formation	National
31	1992	Services à l'enfance et à la famille	C.-B.	EC	FP	Profes- sionnels	Enfants agresseurs sexuels et leurs familles	Modèle de traitement, concept de recherche, mesures normalisées	National
32	1991	Association nationale	Ont.	T	FP	Travailleuses de soutien à domicile	Victimes de violence familiale	Rapport d'évaluation des besoins	National
33	1990	Hôpital universitaire	Ont.	EC	FP	Profes- sionnels	Ex-victimes	Formation, recherche	National
34	1992	Université	T.-N.	EC	FP	Profes- sionnels, familles	Familles, victimes, ex-victimes, contrevenants, enfants	Modèle de démonstra- tion, recherche	National
35	1993	Organismes commu- nautaires	Ont.	EC	FP	Profes- sionnels	Jeunes sexuels, agresseurs jeunes	Rechechger formation, project- pilote	National

Activité n° 1

Éducation/Dissociation – Programme de formation relatif aux problèmes de personnalité multiple et de dédoublement de la personnalité résultant des mauvais traitements infligés aux enfants, Société de l'aide à l'enfance de la Metropolitan Toronto Foundation (1991)

Catégorie

Formation professionnelle

Type d'activité

Manuel et programme de formation, conférences régionales

Groupe(s) cible(s)

Professionnels de la santé mentale chargés de la détection et du traitement des cas de personnalité multiple et de dédoublement de la personnalité

Contexte

Ce projet de démonstration a été subventionné par la Division des subventions nationales au bien-être social et par la Division de la santé mentale de Santé nationale et Bien-être social Canada. Jusqu'à tout récemment, la personnalité multiple était considérée comme un phénomène rare et exotique. De nombreuses études ont prouvé que ce désordre résulte de mauvais traitements graves et permanents subis pendant l'enfance. Les cas de personnalité multiple sont curables et, après une psychothérapie de longue durée, les personnes atteintes peuvent venir à bout de leurs problèmes. Mais en raison de la nature cachée de ces mauvais traitements et de la fréquence, récemment reconnue, des cas de personnalité multiple, ceux-ci ont rarement été diagnostiqués et traités correctement par les systèmes de services sociaux et de santé mentale.

Justification

La non-reconnaissance des cas de personnalité multiple et de dédoublement de la personnalité chez les ex-victimes de mauvais traitements coûte extrêmement cher, non seulement en termes de dollars d'impôt, mais aussi en termes de souffrance humaine. Le projet de démonstration a mis au point et expérimenté un modèle de formation des professionnels de diverses disciplines, qui leur apprend à reconnaître et à traiter les cas graves de personnalité multiple et de dédoublement de la personnalité des adultes et des enfants ex-victimes de mauvais traitements. Le projet a également donné naissance à des outils pédagogiques adaptés à ce programme. Il a démontré en outre que les fournisseurs de services sont très conscients de leurs lacunes en

matière de formation professionnelle dans ce domaine. Le projet vise à mettre sur pied des programmes d'éducation communautaire dans chaque province et territoire pour initier les professionnels à l'évaluation et au traitement des personnes souffrant de personnalité multiple.

Description

Des conférences régionales assureront la formation de professionnels de divers secteurs et serviront de catalyseur à la création de programmes de formation professionnelle permanents. Un rapport, qui sera diffusé ultérieurement, présentant les grandes lignes du modèle de formation et portant sur d'importants problèmes de diagnostic et de traitement est également en voie de préparation.

Activité n° 2

Liste descriptive des services offerts aux jeunes de la rue, Association des jeunes pris en charge, Edmonton (1991)

Catégorie

Communication/Information

Type d'activité

Inventaire descriptif des services offerts aux jeunes de la rue au Canada

Groupe(s) cible(s)

Professionnels, bénévoles et organismes servant les jeunes de la rue

Contexte

En septembre 1990, des professionnels se sont réunis à Halifax lors de la deuxième Consultation sur la prostitution juvénile pour discuter des difficultés auxquelles font face les jeunes qui s'adonnent au commerce sexuel. Les jeunes de la rue apparaissent comme désespérés, effrayés et démunis. Ils ressentent le besoin d'être compris, acceptés, respectés et aidés tels qu'ils sont et recherchent cette compréhension. Otages de la lutte de croissance que se livrent l'enfance et l'âge adulte, la dépendance et l'indépendance, désireux d'être aimés tout en craignant le rejet et les rapprochements, ces jeunes constituent un groupe très à risque qui a besoin de soins compatissants où le jugement n'est pas de mise.

Justification

Les organismes qui travaillent avec les jeunes de la rue doivent pouvoir leur fournir information et soutien pour les aider à se sortir de leur milieu. Compte tenu de la mobilité de la plupart de ces jeunes, une liste des services qui leur sont offerts au Canada aidera les organismes à les orienter vers les services dont ils ont besoin, où qu'ils se trouvent au Canada.

Description

La liste fournit des renseignements sur les services offerts aux jeunes de la rue dans plus de cent villes canadiennes. Organisé par province et par ville, l'inventaire décrit chaque programme en terme de services offerts, c'est-à-dire ressources éducatives; intercession; distribution de préservatifs; intervention d'urgence, conseils et ligne ouverte; invalidités; haltes-accueil; services d'emploi, services financiers et alimentaires; services médicaux et de santé; programmes VIH et SIDA; aide juridique; services de santé mentale et autres; échange de seringues; soutien parental; éducation publique; loisirs; services d'aiguillage; rapatriement; groupes d'entraide; abris ou logements; bureaux de services et animation communautaire; consultations sur les toxicomanies; consultations d'orientation sexuelle; transports; traduction et interprétation; identification; communications téléphoniques et services à divers groupes ethniques.

Cette compilation fournit également une liste alphabétique des services offerts dans les villes qui comptent plus de cinq entrées dans l'inventaire, ainsi qu'une liste de réseaux et d'organisations provinciales qui s'occupent des jeunes de la rue au Canada.

Activité n° 3

Éducation en matière de violence familiale et consultations pour les personnes souffrant de handicaps mentaux. Association régionale pour les déficients mentaux, Medicine Hat (1992)

Catégorie

Éducation du public, formation professionnelle

Type d'activité

Ateliers, exposés, manuel de formation

Groupe(s) cible(s)

Personnes souffrant de handicaps intellectuels, parents, tuteurs, travailleurs de première ligne, enseignants, autres professionnels

Contexte

Les statistiques montrent que le nombre de cas de violence familiale déclarés s'est accru chaque année. Les personnes handicapées constituent un des groupes les plus vulnérables en raison de leur incapacité à se protéger.

Justification

Les programmes d'éducation sur la violence dans la famille sont essentiels aux personnes handicapées, aux travailleurs de première ligne, aux bénévoles, aux familles, aux parents et au public en général. Ils servent à sensibiliser davantage au problème de la violence familiale, à mieux faire comprendre ce fléau et ses causes et à enseigner aux personnes intéressées ce qu'elles peuvent faire pour contrer cette violence. Ces programmes fournissent également aux membres de la collectivité une liste des ressources à leur disposition.

Description

Le manuel de formation professionnelle vise à fournir de l'information sur un vaste éventail de problèmes tels que les mauvais traitements, les mesures préventives et la responsabilité juridique des personnes qui travaillent avec des handicapés mentaux, entretiennent des liens d'amitié avec eux ou sont membres de leur famille. Le manuel contient des renseignements sur les mauvais traitements et des plans de leçons, des feuilles d'activité à l'intention des clients, des directives relatives aux problèmes juridiques et aux modalités relatives au rapport de ces cas, des listes de ressources et d'ouvrages à consulter. Les activités ont été conçues pour des handicapés mentaux, mais elles peuvent également convenir aux personnes qui ne souffrent d'aucun handicap. La matière des leçons peut être utile à toute personne travaillant avec des handicapés mentaux, y compris les professionnels, les bénévoles et intervenants, les amis, les parents et les membres de la famille.

Activité n° 4

Trousse documentaire pour la promotion de méthodes coordonnées de protection de l'enfance et pour le perfectionnement des professionnels en milieu rural, Conseil de services communautaires, St-Jean (Terre-Neuve) (1991)

Catégorie

Formation professionnelle; communication/information

Type d'activité

Guide à l'intention des équipes de protection de l'enfance; ressources audio-visuelles; conférence provinciale et ateliers régionaux; mise à jour du réseau

Groupe(s) cible(s)

Équipe de protection de l'enfance de Terre-Neuve et du Labrador

Contexte

Les équipes de protection de l'enfance se sont formées spontanément dans cette province pour répondre à un besoin de la collectivité. En 1987, le Groupe de travail sur l'exploitation sexuelle des enfants dénombrait 17 de ces équipes à l'oeuvre dans la province. En 1989, ce nombre était passé à 24 et, au début d'une recherche réalisée dans les premiers mois de 1990, les chercheurs recensaient 36 équipes de protection de l'enfance dans la province. Toutes ces équipes, à l'exception d'une seule, travaillaient dans des secteurs ruraux ou semi-ruraux. Elles étaient constituées de professionnels désireux de se perfectionner dans les domaines suivants : dynamique de l'exploitation sexuelle, l'élaboration de méthodes de consultation bien adaptées, la gestion des problèmes moraux, juridiques et éthiques associés au travail en équipe, et la mise au point de méthodes favorisant le fonctionnement d'une équipe sur une longue période de temps. L'objectif étant de contribuer à la réduction du nombre de cas d'exploitation sexuelle dans leur collectivité et d'améliorer les services offerts aux victimes et à leurs familles, il s'est révélé nécessaire d'établir des partenariats régionaux et provinciaux.

Justification

Le grave problème de l'exploitation sexuelle des enfants a des répercussions dévastatrices sur la vie des victimes, sur leurs familles et sur le fonctionnement des collectivités de Terre-Neuve et du Labrador. Le nombre d'équipes de protection de l'enfance, créées pour contrer ce fléau, ne cesse de s'accroître. Bien que déjà fort répandu, le mouvement de coordination des enquêtes de protection de l'enfance et du suivi n'en est qu'à ses balbutiements. Le projet s'intéresse aux besoins précis qui ont été cernés en matière de coordination, de formation pluridisciplinaire et de résolution de problèmes, de mise en commun de l'information entre équipes et de constitution d'un réseau interdisciplinaire. Le projet se propose d'améliorer les méthodes de coordination de la protection de l'enfance en milieu rural en favorisant l'expansion, le perfectionnement professionnel et l'élaboration de directives pour la constitution d'équipes pluridisciplinaires de protection de l'enfance dans toute la province.

Description

La préparation d'un guide, de ressources audio-visuelles, d'une conférence provinciale et d'ateliers régionaux ainsi que les mises à jour du réseau devraient aider à améliorer la collaboration entre les professionnels servant les enfants et leurs familles, et ce, de plusieurs façons : en mettant en commun l'information et en regroupant les équipes en réseau; en élaborant et en diffusant des directives; en préparant du matériel documentaire qui facilitera les activités de recrutement, le perfectionnement des membres et la coordination des services; en initiant les membres des équipes au bien-être de l'enfance, aux problèmes de l'exploitation sexuelle et aux innovations thérapeutiques; et en perfectionnant les aptitudes des membres des équipes en tant que thérapeutes, conseillers et dispensateurs de soins.

Activité n° 5

Documentaire children's voice [voix d'enfants],
Voice Overcome in Creative Ensemble (VOICE), (1990)

Catégorie

Éducation du public

Type d'activité

Film documentaire

Groupe(s) cible(s)

Grand public, enfants et jeunes, familles, bénévoles, intercesseurs, enseignants et autres professionnels

Contexte

En 1989, lors de la tournée de la troupe VOICE qui présentait la pièce intitulée Fires of Transformation, jouée par d'ex-victimes de violence conjugale, s'est élevée une demande générale en faveur d'un programme analogue pour les enfants issus de familles violentes. La grave pénurie de systèmes de soutien positifs et de programmes créatifs pour les enfants témoins de violence a accéléré le lancement du programme *Children's Voice* (Voix d'enfants).

Justification

Le programme *Children's Voice* se penche sur les faits suivants : la violence conjugale est également violence envers les enfants; ceux-ci assistent à 80 % des cas de violence conjugale; les enfants qui sont témoins de la violence masculine à l'égard des femmes souffrent des mêmes problèmes que les enfants directement victimes de violence; le recours à la force et à l'autorité avec les

femmes est transmise de génération en génération. Les fils de familles violentes sont mille fois plus susceptibles de résoudre leurs problèmes par la force que les fils de familles non violentes; la majorité des hommes qui battent leur femme ont été témoins de la violence faite à leur mère ou ont été eux-mêmes victimes de violence lorsqu'ils étaient enfants; et les filles de pères violents sont également des cibles potentielles de violence directe. Jusqu'à maintenant, on connaissait des enfants de familles violentes, mais on ne leur avait jamais donné la parole. Le programme VOICE permet aux jeunes de briser le cycle de la violence dans leurs propres vies et leur fournit l'occasion de s'exprimer en toute sécurité, d'être entendus et soignés. Le documentaire VOICE plaidera pour une tolérance zéro de la violence que vivent les enfants soit directement, soit par l'intermédiaire de la violence faite à leur mère.

Description

Ce projet comprendra un programme-pilote de six mois qui permettra de recruter (par l'intermédiaire des services d'orientation de programmes de consultation ou de suivi gérés par les refuges pour femmes battues et autres organismes de service à l'enfance) une troupe de base de 12 jeunes de 6 à 16 ans, provenant de milieux ethniques et socio-économiques différents. Dirigée par l'équipe et le directeur de VOICE, cette troupe créera, à la suite d'une série d'improvisations, une pièce originale reflétant les expériences et les préoccupations personnelles des jeunes acteurs, qui l'interpréteront eux-mêmes. Au terme de ce programme, chaque enfant ou adolescent aura acquis la capacité de valoriser et de respecter son propre potentiel. Un éducateur spécialisé dans le travail de groupe avec des enfants de familles violentes assistera à toutes les séances à titre de conseiller. L'enregistrement magnétoscopique des séances et la pièce serviront à illustrer le processus d'évolution du modèle-pilote et formeront la matière première d'un film documentaire présenté au public.

Activité n° 6

Rompre les digues : modèle de traitement des ex-victimes masculines d'exploitation sexuelle. Services à l'enfance et à la famille de la région de Waterloo (1991)

Catégorie

Formation professionnelle

Type d'activité

Guide

Groupe(s) cible(s)

Professionnels de la santé mentale

Contexte

Jusqu'à tout récemment, l'investigation et la recherche sur l'étiologie et la thérapie de l'exploitation sexuelle ont surtout porté sur les victimes de sexe féminin et les contrevenants masculins. Les victimes masculines n'ont généralement pas reçu l'attention nécessaire, en partie à cause des préjugés sexuels que l'on entretient face à ce type de victimisation sexuelle. À la fin des années 1980, les Canadiens ont été davantage sensibilisés aux problèmes de l'exploitation sexuelle des garçons après l'enquête publique sur les allégations d'exploitation sexuelle à l'orphelinat Mount Cashel à Saint-Jean (Terre-Neuve). Le danger existe toutefois de ne considérer ces faits que comme des incidents isolés.

Justification

À l'heure actuelle, il existe peu de moyens pour aider les victimes masculines à divulguer leur situation et à demander une thérapie. Des progrès ont été accomplis pour mieux informer le public des répercussions de l'exploitation sexuelle des filles et la société a mis en place des ressources pour aider les femmes à guérir de cette violence sexuelle dont elles ont été victimes. Par contre, le soutien offert aux hommes pour révéler leur situation de victimes est aussi rare que les ressources pour en traiter les séquelles. Cette initiative constitue une première tentative pour pallier la pénurie de documents mis à la disposition des thérapeutes et des travailleurs sociaux qui interviennent auprès d'ex-victimes de sexe masculin. Elle vise à recueillir de l'information sur le traitement des victimes masculines d'exploitation sexuelle et à la regrouper en un ensemble cohérent susceptible de faciliter le travail des dispensateurs de soins auprès de ce segment de population.

Description

Ce projet a permis la production d'un guide à l'intention des professionnels de la santé mentale qui travaillent avec d'ex-victimes adolescentes ou adultes d'exploitation sexuelle. Ce travail a nécessité la participation de 41 thérapeutes qui ont acquis leurs compétences auprès d'ex-victimes masculines. Ce livre couvre les aspects suivants : fréquence, conséquences et problèmes; modèle de traitement et étapes de guérison; considérations thérapeutiques générales; phases de la thérapie individuelle, de la victime à l'ex-victime à l'équilibre retrouvé; thérapie de groupe; aspects essentiels du traitement des ex-victimes masculines; la fonction de conseiller auprès d'adolescents ex-victimes d'exploitation sexuelle; point de vue du thérapeute; ressources.

Activité n° 7

De la victime à l'ex-victime : manuel de formation pour le traitement de groupe des ex-victimes d'inceste, Service familial d'Ottawa-Carleton (1991)

Catégorie

Formation professionnelle

Type d'activité

Manuel de formation professionnelle préparé d'après un modèle de traitement de groupe pour femmes ex-victimes d'inceste
GROUPE(S) CIBLE(S) Organismes et professionnels de la santé mentale

Contexte

Le Centre de service familial (CSF) d'Ottawa-Carleton s'est rendu compte que bon nombre de personnes requérant ses services étaient victimes de violence familiale, que beaucoup d'entre elles étaient des femmes qui avaient été exploitées sexuellement pendant leur enfance. Pour répondre aux besoins de ce groupe, Pauline Barrett et Lorna Erickson-Fraser du CSF ont conçu, élaboré et mis en oeuvre un programme de traitement de groupe à l'intention des femmes victimes d'inceste dans leur enfance.

Justification

Les demandes de renseignements précis sur le programme de traitement de groupe ont dépassé de loin les capacités de l'organisme à y répondre. Au fur et à mesure que le programme a été connu, d'autres professionnels de la santé mentale engagés dans le traitement d'ex-victimes d'inceste ont cherché à avoir plus d'informations. Ce manuel répond donc aux demandes relatives à la conception et à la mise en oeuvre de programmes de traitement de groupe à l'intention des femmes ex-victimes d'inceste. L'ouvrage veut proposer des idées et des suggestions à d'autres organismes professionnels désireux soit de mettre sur pied des programmes de traitement de groupe, soit de trouver de nouvelles idées pour des groupes déjà constitués.

Description

Ce manuel décrit les répercussions de l'inceste dans la vie des femmes, le bien-fondé et la valeur de la méthode de traitement de groupe. Il fournit des orientations quant à la structure et à l'ampleur du groupe, à la sélection et à l'évaluation de ses membres. Une description générale du modèle de traitement de groupe de 20 semaines décrit les quatre phases qui suivent les étapes du rétablissement évoquées par de nombreux auteurs d'ouvrages dans ce domaine, à savoir :

établissement d'un endroit sûr; rupture du silence; travail en profondeur; réintégration et conclusion. On choisit, pour chaque séance, une introduction et des suggestions de préparation; une liste des fournitures nécessaires et des questions d'administration interne à prendre en considération; des documents à distribuer et des suggestions de travail à faire à la maison; enfin, des directives d'animation des séances de groupe.

Activité n° 8

Instrument de communication (témoignages d'enfants et dépositions devant les tribunaux), Metro Toronto Special Committee on Child Abuse (1991)

Catégorie

Formation professionnelle

Type d'activité

Instrument de communication

Groupe(s) cible(s)

Professionnels du bien-être de l'enfance, équipes chargées des enquêtes, police

Contexte

L'élaboration d'un prototype d'instrument de communication est déjà en cours. Ce prototype vise à fournir une méthode systématique, fondée sur la preuve, qui faciliterait la divulgation des faits lors de l'interrogatoire d'un enfant victime d'exploitation sexuelle. Cet instrument de communication se propose d'aider les professionnels du bien-être de l'enfance et les agents de police confrontés aux complexités inhérentes aux enquêtes sur l'exploitation sexuelle des enfants.

Justification

Les enquêtes sur les délits d'exploitation sexuelle d'enfants sont particulièrement difficiles, en raison de la nature délicate du sujet; du niveau limité de développement et de compréhension de la victime; de la dépendance de l'enfant souvent soumis à son agresseur même; de la soumission de la victime à la contrainte, à la peur et à la violence dont use l'exploiteur pour altérer la vérité et déjouer les accusations; et des preuves exigées par le système judiciaire. Il est très difficile de mener à bien une enquête lorsque la victime est très jeune ou handicapée ou que son esprit est perturbé. Les victimes ont beaucoup de mal à parler de ce qui leur arrive et elles sont souvent incapables de révéler avec suffisamment de clarté et de détails les faits relatifs à leur exploitation sexuelle. Toutes ces caractéristiques

augmentent encore les difficultés auxquelles font face les équipes chargées des enquêtes. L'instrument de communication propose une nouvelle façon d'interroger les jeunes victimes et de faciliter les révélations dans des témoignages ou des déclarations écrites.

Description

Ce projet a pour objectif d'améliorer la qualité des enquêtes sur l'exploitation sexuelle et d'aider les enfants à révéler des détails sur l'exploitation dont ils sont victimes. Cette méthode d'interrogatoire fournira aux membres des équipes d'investigation les preuves dont ils ont besoin lorsqu'ils sont appelés à témoigner devant les tribunaux. Outre le prototype d'instrument d'investigation, le projet prévoit un jeu de cartes, une formule de déposition et un manuel d'instructions. L'ensemble vise tout particulièrement les enfants jeunes ou handicapés. Les cartes et les formules de déposition structureront l'entrevue avec les victimes de façon à s'assurer que l'investigation est non directive et permet à l'enfant de révéler l'exploitation dont il est victime.

Activité n° 9

Projet du comité consultatif de Prescott sur l'exploitation sexuelle des enfants, Comité consultatif de Prescott sur l'exploitation sexuelle des enfants (1992)

Catégorie

Formation professionnelle, éducation du public

Type d'activité

Manuel de formation professionnelle

Groupe(s) cible(s)

Professionnels de la santé mentale, police, gouvernement local, services sociaux, organismes communautaires et membres des collectivités, adultes ex-victimes d'exploitation sexuelle et médias d'information

Contexte

À l'automne 1989, Prescott, petite collectivité rurale de l'est de l'Ontario, a dû faire face au défi que lui posait la divulgation publique d'une des plus considérables affaires d'exploitation sexuelle d'enfants au pays, mettant en cause 120 victimes et 77 contrevenants. En mars 1990, un Comité consultatif sur l'exploitation sexuelle des enfants, composé de 16 membres, a été mis sur pied pour faire pression et trouver les fonds nécessaires au traitement des victimes, à la promotion d'activités de prévention et à l'information et à l'éducation de la collectivité. Le Comité comprenait des représentants du

milieu de la santé mentale des adultes et des enfants. Des organismes locaux de soins de santé et de services sociaux ont pris part à ce projet, ainsi que le gouvernement municipal, les systèmes scolaires, le ministère de la Santé et le ministère des Services sociaux et communautaires.

Justification

Depuis le début de ce projet, le groupe de Prescott a acquis des compétences, compilé une base de données et recueilli de l'information qui pourrait se révéler extrêmement précieuse pour d'autres collectivités au pays. Le fait que l'équipe ait totalement manqué de préparation dans certains secteurs lui a également donné des leçons qui peuvent servir à d'autres. Des expériences collectives peuvent présenter des points communs dans certains cas ou des différences à certains égards et il est impératif que les collectivités se mettent à publier et à diffuser leurs expériences.

Description

Ce projet doit déboucher sur la publication d'un manuel de formation professionnelle illustré et facile à lire, destiné aux collectivités canadiennes, qui soulignera la nécessité de réagir de façon massive et coordonnée aux multiples cas d'exploitation sexuelle d'enfants. Il illustrera l'expérience de Prescott, la fera connaître aux professionnels, au public et aux ministères gouvernementaux responsables du financement des projets de traitement préventif de la violence familiale.

Activité n° 10

Trousse documentaire, vidéo et atelier de formation des formateurs à l'intention des travailleurs des services à l'enfance et des parents nourriciers, *Caring for children and youth who have been sexually abused*, Naturas Inc., Winnipeg (1990)

Catégorie

Formation professionnelle

Type d'activité

Manuel de formation, trousse documentaire et film magnétoscopique

Groupe(s) cible(s)

Parents nourriciers, travailleurs des services à l'enfance et à la jeunesse, enseignants, groupes communautaires, bénévoles et clubs philanthropiques, garderies et parents

Contexte

Fruit de la collaboration du Réseau national des jeunes pris en charge, de Naturas Inc., de la Division de la prévention de la violence familiale de Santé Canada, de John Meston (expert-conseil) et des membres de comités consultatifs nationaux et locaux, le manuel de formation s'adresse à ceux et celles qui fournissent des soins directs aux enfants et aux jeunes victimes d'exploitation sexuelle.

Justification

Les Canadiens sont de plus en plus sensibilisés au nombre de jeunes victimes d'exploitation sexuelle et aux problèmes aussi complexes qu'intolérables qui entourent ce phénomène. Il est essentiel que les dispensateurs de soins reçoivent l'appui et la formation nécessaires pour répondre efficacement aux besoins et aux expériences des victimes d'exploitation sexuelle. Ce manuel se propose de former les parents nourriciers ainsi que les travailleurs des services à l'enfance et à la jeunesse. Il vise à accroître leurs compétences en tant que conseillers et soutiens des jeunes au jour le jour (par exemple, dans les foyers nourriciers ou collectifs, les établissements de soins et autres internats).

Description

Le manuel met l'accent sur la compréhension des causes, des effets et des répercussions de l'exploitation sexuelle des enfants, ainsi que sur le processus de guérison des victimes. Les séances et les exercices proposés dans le livre sont conçus pour aider les dispensateurs de soins à comprendre leurs propres sentiments et réflexes face à l'exploitation sexuelle et à guider les enfants et les jeunes sur la voie de la guérison. Chaque chapitre comprend une liste de lectures préalables et des listes de lectures complémentaires. Bon nombre d'articles et de documents sont publiés en annexe dans le livre. Le programme de formation professionnelle est facilité par des personnes ayant une connaissance de base de l'exploitation sexuelle des enfants et des problèmes connexes, ainsi qu'une expérience de la facilitation de groupe.

Activité n° 11

L'enfant seul et violent : manuel à l'intention des dispensateurs de soins, The Weaver Institute (1992)

Catégorie

Formation professionnelle

Type d'activité

Manuel de formation professionnelle

Groupe(s) cible(s)

Professionnels oeuvrant auprès d'enfants difficiles à placer, à savoir les fournisseurs de soins, les enseignants, les conseillers et directeurs d'écoles, les travailleurs sociaux, les familles d'accueil, les agents de probation et des services correctionnels; les familles, parents et voisins des foyers collectifs où résident ces enfants; les éducateurs

Contexte

Au cours des onze dernières années, Stefa Shaler a administré des foyers de groupe pour pupilles de la Couronne que le ministère des Services sociaux considère comme les plus difficiles à placer. D'après les commentaires reçus par le ministère, le modèle, qui consiste en programmes extrêmement personnalisés, dispensés dans le cadre d'un placement stable sans possibilité de mise à la porte, constitue une réussite. La gestion d'un programme qui exclut l'expulsion et qui tient l'enfant responsable de son comportement constitue un véritable défi. Cependant, selon S. Shaler, cette méthode est la seule valable pour amener l'enfant violent et sans lien affectif à se reprendre en main, à acquérir de la maturité et à changer. Le modèle Shaler recourt à une programmation créative et novatrice qui n'a peut-être jamais été tentée auparavant étant donné que la plupart des modèles existants maintiennent les politiques d'expulsion.

Justification

Selon Mme Shaler, l'espoir d'amélioration d'un enfant violent dépourvu de tout lien affectif repose sur la création et le maintien d'un placement stable. Cette prémisses suppose que les efforts des dispensateurs de soins, des proches concernés, des travailleurs sociaux, des agents du système correctionnel, des enseignants, etc., sont coordonnés pour ne mettre en oeuvre qu'une seule méthode cohérente et uniformisée de prestation de soins. Un des buts du manuel consiste à fournir des suggestions précises sur la façon de coordonner ces activités. Compte tenu du nombre croissant d'enfants seuls, le temps est venu d'exposer et de clarifier le modèle et le processus que S. Shaler a mis au point.

Description

Le projet présentera un profil détaillé de l'enfant violent et seul, des stratégies approfondies de soins à fournir à ce type d'enfants et des informations à l'intention des personnes qui participent, même de façon marginale, au traitement de ces enfants, leur indiquant comment elles peuvent contribuer à leur rétablissement. Le manuel en deux parties qui en résultera constituera une autre étape importante dans l'expérimentation du modèle de foyer de groupe et fournira des ressources de qualité pour l'enseignement et la formation professionnelle.

Activité n° 12

Protocole pour les allégations de mauvais traitements dans les foyers nourriciers, Association canadienne des familles d'accueil (1991)

Catégorie

Formation professionnelle, éducation du public

Type d'activité

Élaboration de lignes de conduite : Protéger les enfants et les familles d'accueil - Prévenir les mauvais traitements et les fausses allégations par l'information et de bonnes lignes de conduite

Groupe(s) cible(s)

Familles d'accueil, jeunes pris en charge, travailleurs du bien-être de l'enfance, personnel chargé de l'application de la loi, tribunaux, fournisseurs de soins, public

Contexte

Des allégations ont déjà été faites voulant que des cas de violence physique, de négligence et d'exploitation sexuelle aient eu lieu dans des foyers nourriciers, des internats ou d'autres établissements voués au bien-être de l'enfance. Aussi a-t-on déjà commencé à établir, dans certaines circonscriptions, des protocoles et des principes de base pour prévenir ces allégations et y répondre au nom des familles d'accueil, des fournisseurs de soins en internat, des enfants et des jeunes pris en charge. Ces principes sont fondamentaux pour assurer que des enfants ou des jeunes ne sont pas maintenus dans des contextes violents et que les familles d'accueil ne sont pas soumises à des tensions excessives en raison de procédures médiocres d'enquête sur les allégations.

Justification

Les lignes de conduite qui seront préparées au cours de ce projet sensibiliseront davantage les familles d'accueil à la question des allégations de mauvais traitements en placement familial; elles présenteront des suggestions concrètes sur la façon dont les parents nourriciers peuvent se protéger et proposeront des directives susceptibles de faciliter les discussions entre familles d'accueil, associations de familles d'accueil et services du bien-être de l'enfance.

Description

Le document qui sera produit dans le cadre de ce projet contiendra des chapitres sur la définition des mauvais traitements; les droits respectifs des enfants pris en charge et des enfants naturels; les droits des familles d'accueil; ce que l'on entend par mauvais traitements

dans les foyers nourriciers; la prévention des mauvais traitements et des allégations grâce à l'information et au respect des lignes de conduite; le bon sens et la sensibilité dans la prestation de soins; informations et directives à l'intention des personnes accusées d'avoir maltraité un enfant ou un jeune confié à leurs soins.

Activité n° 13

Trousse d'apprentissage sur la violence familiale à l'intention des travailleuses canadiennes de soutien à domicile, Soutien à domicile Canada (1992)

Catégorie

Formation professionnelle

Type d'activité

Trousse d'apprentissage

Groupe(s) cible(s)

Travailleuses de soutien à domicile

Contexte

Une étude réalisée en 1991 par Soutien à domicile Canada révèle que les travailleuses de cet organisme ont besoin de formation professionnelle pour faire face aux situations de violence familiale (pour une description de cette étude, on se reportera au projet n° 32):

Justification

L'étude de 1991 cherchait à répondre à quatre questions de base : selon quelle fréquence les travailleuses de soutien à domicile sont-elles confrontées à la violence familiale? Les services sont-ils utilisés efficacement? Quels changements devrait-on éventuellement apporter à la façon dont les services de soutien à domicile sont utilisés? Les travailleuses de soutien à domicile devraient-elles recevoir un supplément de formation pour faire face à la violence familiale? Les renseignements proviennent de groupes d'étude de travailleuses de soutien à domicile de première ligne, qui se sont tenus dans quatre villes canadiennes, et de questionnaires d'enquête adressés à des directeurs de services de soutien à domicile et de services à l'enfance. Une des conclusions de l'étude révèle que les travailleuses de soutien à domicile ont besoin d'un supplément de formation professionnelle pour les préparer à faire face à la violence familiale.

Description

La trousse d'apprentissage mise au point dans le cadre de ce projet servira aux organismes de soutien à domicile qui fournissent ce type de services aux enfants et aux familles. Elle leur apprendra à détecter la violence familiale, à l'évaluer et à réagir adéquatement dans de telles circonstances. Cette trousse comprendra un film magnétoscopique d'introduction, des guides et modules de formation, des listes de lectures supplémentaires et de ressources. Au nombre des sujets abordés figureront les aptitudes de communication; les mauvais traitements et la négligence dont les enfants sont victimes; la violence conjugale; le rapport des faits; les protocoles de sécurité; le rôle des travailleuses des soins à l'enfance à domicile; le travail avec des enfants; et les mauvais traitements infligés aux personnes âgées.

Activité n° 14

Manuel de formation professionnelle à l'usage des conseillers de la ligne «Jeunesse, J'écoute», Société de l'enfance canadienne (1992)

Catégorie

Formation professionnelle

Groupe(s) cible(s)

Conseillers professionnels des services d'écoute téléphonique

Contexte

Le service «Jeunesse, j'écoute» a été lancé en 1989 après deux ans de recherche et de consultation. Il vise à fournir un service direct et confidentiel aux enfants en détresse; à apprendre aux jeunes à se protéger eux-mêmes; à atteindre certains jeunes qui ont besoin d'être écoutés; à compléter les services qui leur sont déjà offerts; à réduire l'incidence et la variété des problèmes de l'enfance en accordant une attention spéciale aux mauvais traitements et à la négligence dont les enfants sont victimes; à promouvoir l'éducation du public et à le sensibiliser aux problèmes de l'enfance; à assurer que les jeunes bénéficient d'une attention et de services soutenus; et à améliorer le bien-être général des enfants canadiens. Au cours de ses trois premières années de fonctionnement, le service a reçu 676 000 appels d'enfants et de jeunes de tout le pays.

Justification

Le counseling par téléphone permet au client de conserver un maximum de contrôle et d'autonomie, ce qui explique la prédilection que lui accordent certains segments de la population. Les obstacles géographiques

et personnels peuvent être véritablement aplanis sans frais considérables. Pour certains clients (jeunes enfants, adolescents, personnes isolées, désespérées et clients d'un jour), le téléphone représente un service essentiel. Ce projet produira un outil de formation qui permettra à un plus grand nombre de conseillers professionnels d'intégrer le téléphone aux modes de traitement. Le manuel les aidera à mettre au point des techniques d'intervention par téléphone pour des segments entiers de population. Il encouragera, dans certains cas, le recours au téléphone comme préambule à un counseling plus traditionnel en tête-à-tête. Il contribuera à faire acquérir aux professionnels les aptitudes nécessaires à l'utilisation du téléphone comme solution de rechange au counseling traditionnel.

Description

Le Manuel de formation professionnelle à l'usage des conseillers de la ligne «Jeunesse, j'écoute» traitera de questions telles que l'importance de l'intonation de la voix, l'expression, le rythme, l'utilisation d'un langage approprié à l'âge, les questions à réponse libre, les techniques d'adaptation à un grand nombre de cultures, les différentes façons de poser des questions, les techniques d'évaluation sans indices visuels, etc.

Activité n° 15

L'intervention auprès d'hommes et de femmes victimes d'exploitation sexuelle, Association canadienne des familles d'accueil (1992)

Catégorie

Communication/Information; formation professionnelle

Type d'activité

Publication comprenant une liste de ressources et un recensement des besoins (lacunes dans les services)

Groupe(s) cible(s)

Professionnels et bénévoles travaillant pour les services à l'enfance et le traitement de l'exploitation sexuelle ou pour d'autres organismes connexes

Contexte

La sensibilisation du public au nombre de jeunes Canadiens victimes d'exploitation sexuelle ne cesse d'augmenter. Malgré tout, les professionnels ne disposent encore que de ressources insuffisantes pour fournir le traitement et l'orientation que requièrent les victimes et ex-victimes d'exploitation sexuelle.

Justification

Malgré l'existence de services à l'intention des victimes féminines d'exploitation sexuelle, il est souvent difficile de localiser les services appropriés. Par ailleurs, il est manifeste que les besoins des victimes de sexe masculin diffèrent de ceux des femmes. Une liste des services s'adressant aux deux groupes proposera des ressources d'orientation, des idées de programmes et d'autres informations importantes pour les professionnels et les bénévoles oeuvrant auprès de victimes ou d'ex-victimes d'exploitation sexuelle. Le document relèvera également les lacunes qui existent dans les services (par ex., souvent les centres d'intervention d'urgence contre le viol ne traitent pas les victimes masculines).

Description

Le projet permettra de dresser une liste des programmes qui existent partout au Canada à l'intention des victimes féminines et masculines d'exploitation sexuelle (âgées de plus de seize ans). La revue des programmes, des entretiens avec des personnes-ressources dans ce domaine et l'étude de la documentation permettront de repérer les lacunes des services. Le document final fournira les lignes directrices utiles à l'élaboration de programmes destinés aux ex-victimes. La liste sera présentée dans un format qui permettra la mise à jour. Le projet est piloté par un comité consultatif national et la publication finale sera diffusée par l'intermédiaire du Centre national d'information sur la violence dans la famille.

Activité n° 16

Diffusion de conclusions de recherche sur les cas multiples d'exploitation sexuelle, Ministère de la Santé de Colombie-Britannique (1991)

Catégorie

Éducation du public, communication/information

Type d'activité

Monographie sur les cas multiples d'exploitation sexuelle, qui sera diffusée par le Centre national d'information sur la violence dans la famille et dont les résultats seront présentés lors d'une conférence

Groupe(s) cible(s)

Participants à la conférence et à la réunion, à savoir les organismes et les professionnels de la santé mentale; les ministères; les décideurs; les organismes communautaires et autres personnes intéressées par la recherche sur les cas multiples d'exploitation sexuelle; et l'ensemble du public

Contexte

Une réalisation précédente du ministère de la Santé de Colombie-Britannique, qui parrainait le projet Dimensions of Multiple Victim Child Sexual Abuse in British Columbia, 1985-89 and Community Mental Health Interventions, sert de tremplin à cette nouvelle recherche subventionnée en commun par la DPVF et la Division de la santé mentale de la Colombie-Britannique dans le cadre de l'Initiative contre la violence familiale. Les deux instances gouvernementales veilleront à ce que les conclusions relatives aux cas multiples d'exploitation sexuelle d'enfants soient diffusées dans tout le Canada.

Justification

La multiplication, au cours de la dernière décennie, des rapports d'exploitation sexuelle d'enfants et le traumatisme que ces révélations ont causé aux personnes et aux collectivités concernées ont provoqué ou facilité la mise sur pied d'équipes pluridisciplinaires et de comités mixtes formés de représentants de divers organismes. Bien qu'on ait beaucoup appris sur les révélations de cas multiples et la réponse collective qui s'en est ensuivie, l'essentiel de cet apprentissage a eu lieu pendant la crise. Puisque de multiples cas d'exploitation sexuelle se manifestent encore aujourd'hui, il est important de partager les connaissances acquises lors de ces expériences avec les professionnels de la santé mentale, les équipes d'intervention de la collectivité, les décideurs et le grand public.

Description

Une monographie sur les cas multiples d'exploitation sexuelle sera diffusée par l'intermédiaire du Centre national d'information sur la violence dans la famille et fournira des informations sur les schémas d'exploitation sexuelle repérés lors des expériences des collectivités affectées. On y trouvera les renseignements suivants : profils et nombres de contrevenants et de victimes; durée de l'exploitation; conséquences de l'exploitation et de sa divulgation sur les personnes et les collectivités concernées; réaction des collectivités et interventions réussies; liste de recommandations relatives au besoin d'information et de services; considérations fondamentales concernant l'élaboration de protocoles communautaires ou mixtes d'intervention et de prévention de l'exploitation sexuelle.

Activité n° 17

Série de brochures sur l'exploitation sexuelle des enfants, Vancouver Incest and Abuse Centre (VISAC), Vancouver (1992)

Catégorie

Éducation du public

Type d'activité

Série de brochures sur l'exploitation sexuelle des enfants

Groupe(s) cible(s)

Grand public, parents, enfants et jeunes, bénévoles et organismes

Contexte

En 1991, le VISAC publiait une série de brochures d'éducation du public et d'aide en matière de counseling, conçues pour être de lecture facile tout en apportant un soutien professionnel aux personnes et groupes concernés par l'exploitation sexuelle des enfants. Étant donné leur popularité auprès du public, ces brochures ont été réimprimées pour répondre à la demande. Les professionnels se servent des brochures du VISAC pour faciliter les révélations et orienter leurs activités de counseling. De nombreux organismes de services aux familles, des écoles et des services de santé publique ont diffusé les documents dans le public.

Justification

Le succès de la première série de brochures s'explique principalement par les lacunes considérables que l'on constate dans l'information du public relativement à l'exploitation sexuelle des enfants. Ces brochures présentent une information très concrète sous une forme facilement accessible. Des questions simples quoique fondamentales y trouvent réponse : Qu'entend-on par exploitation sexuelle? En quoi un conseiller peut-il aider? Qu'arrive-t-il une fois que vous avez divulgué la vérité? Cette deuxième série de brochures constituera une ressource non négligeable pour les personnes et les familles qui ont subi l'exploitation sexuelle et pour les conseillers qui pourront s'en servir comme outils de counseling. Les livrets permettront également de démystifier les situations et d'aider certains groupes qui ont plus de difficulté à révéler leurs expériences (garçons victimes d'exploitation sexuelle; enfants agressés par leurs frères ou soeurs, etc.).

Description

Ce projet mise sur le succès de la première série de brochures qui traite des divers aspects de l'exploitation sexuelle des enfants. Les cinq premières brochures, Exploitation sexuelle – Qu'arrive-t-il si vous dites la vérité? Le counseling aux victimes d'exploitation sexuelle; Les enfants contrevenants sexuels; Les garçons victimes d'exploitation sexuelle; Les adolescents victimes d'exploitation sexuelle, ont été imprimées et largement diffusées par le VISAC et le Centre national d'information sur la violence dans la famille. La deuxième série comprendra les titres suivants : Les petites filles et l'exploitation sexuelle; Les adolescentes victimes d'exploitation sexuelle; Les adultes de sexe masculin ex-victimes d'exploitation sexuelle; Partenaires d'ex-victimes d'exploitation sexuelle; L'exploitation sexuelle entre frères et soeurs.

Le style des brochures étant de niveau général, elles sont accessibles à la plupart des lecteurs. Les adultes peuvent aider les jeunes enfants à comprendre en leur faisant la lecture des livrets.

Activité n° 18

Modèle d'intervention dans les cas d'exploitation sexuelle d'enfants en milieu rural, Ministère de la Santé et des Services sociaux de l'Île-du-Prince-Édouard (1992)

Catégorie

Formation professionnelle

Type d'activité

Projet de démonstration, trousse d'apprentissage et de perfectionnement professionnel

Groupe(s) cible(s)

Personnes et organismes travaillant dans des services liés aux dépositions, à l'évaluation, aux enquêtes, aux contre-enquêtes, aux interventions et à la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants en milieu rural.

Contexte

Il s'agit ici d'un projet conjoint, parrainé par trois ministères de l'Île-du-Prince-Édouard : Santé et Services sociaux, Justice et Solliciteur général, Éducation. Il se fonde sur l'évaluation complète des besoins réalisée dans le cadre de la recherche précédente sur l'exploitation sexuelle des enfants. La consultation préliminaire des organismes et la rédaction complète de la demande ont été subventionnées selon une méthode de financement préétablie.

Justification

Bien que les collectivités rurales disposent de services de base tels que la protection de l'enfance et la police, l'accès à des services plus spécialisés est souvent très limité. Les membres du système officiel de prestation de services assument des fonctions générales et sont visibles dans la collectivité. Les services spécialisés d'évaluation, de traitement et de prévention de l'exploitation sexuelle des enfants sont souvent inexistantes. Un ou deux employés tout au plus peuvent manifester un intérêt particulier dans ces domaines et justifier, au mieux, de quelque formation professionnelle. Par contre, selon les travaux de recherche, l'efficacité des interventions en matière d'exploitation sexuelle des enfants exige un haut niveau de compétence et d'allocation de ressources. Tel est le dilemme auquel sont confrontées les régions rurales. L'évaluation des besoins était axée sur la nature de l'intervention et s'efforçait plus particulièrement de discerner les processus qui ont le plus de répercussions sur les victimes et leur famille. Elle soulignait les principaux facteurs à considérer pour mettre en oeuvre un modèle de service en milieu rural. L'accent portait tout spécialement sur le rôle fondamental du soutien, des mécanismes de rétroaction, de la coordination et de l'accès aux connaissances et aux aptitudes. L'évaluation cernait très précisément les besoins et préconisait des changements dans les modes d'intervention.

Description

Le modèle d'intervention en milieu rural (établi dans le comté Prince, de l'Î.-P.-É.) est un réseau organisationnel d'organismes qu'unissent des principes, des mandats, des objectifs et des protocoles communs. Chaque organisme conserve son autonomie et ses ressources organisationnelles tout en étant membre d'un réseau structuré de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Ce modèle d'intervention en milieu rural est centré sur les besoins des victimes et des familles; il fournit un réseau d'organismes et de personnes que relie une adhésion unanime à des principes, des mandats et des objectifs communs; et il recourt à un système de gestion de cas pour assurer la coordination des interventions auprès des enfants victimes d'exploitation sexuelle et de leur famille. Le projet fera l'objet d'une triple évaluation : chaque élément constitutif du modèle sera jaugé pour déterminer l'efficacité de ses composantes; on étudiera dans quelle mesure le modèle réussit à atteindre l'objectif général d'un système d'intervention en milieu rural; et on évaluera le processus d'élaboration et de mise en oeuvre du modèle. Ce projet donnera lieu à une trousse d'apprentissage et de perfectionnement professionnel à l'usage des collectivités rurales de tout le Canada.

Activité n° 19

Programme de traitement multiforme pour les collectivités qui travaillent auprès d'adultes ex-victimes d'exploitation sexuelle à travers le Canada, Victoria Women's Sexual Assault Centre (1991)

Catégorie

Formation professionnelle

Type d'activité

Modèle de programme de traitement et évaluation

Groupe(s) cible(s)

Professionnels fournissant des services de counseling individuel ou de groupe aux personnes victimes d'exploitation sexuelle pendant leur enfance

Contexte

Le Centre d'aide aux femmes victimes de violence sexuelle de Victoria fournit depuis 1982 des services de soutien sous forme de counseling et il assure la liaison entre les femmes victimes de violence sexuelle, les services communautaires, la police, les systèmes médicaux et juridiques. Le Centre offre de nombreux services d'intervention d'urgence et des programmes de counseling aux femmes qui ont été victimes de violence sexuelle soit récemment, soit dans leur enfance.

Justification

Le modèle de traitement proposé repose sur le principe que les expériences traumatisantes vécues dans l'enfance ne peuvent être guéries qu'en revivant les événements et les émotions du traumatisme original, lesquels peuvent être désormais mieux absorbés par les forces de l'adulte et un sentiment de sécurité interpersonnelle. Ce résultat est atteint grâce au cadre structuré et rassurant que fournissent à la fois le counseling personnel et la thérapie de groupe. Le modèle de traitement proposé comporte deux éléments fondamentaux : d'une part, des conseillers ayant une formation professionnelle et des connaissances dans le domaine de l'exploitation sexuelle, ainsi que des aptitudes de facilitateurs du travail en groupe et du counseling individuel; d'autre part, les avantages que les femmes retirent du soutien d'autres femmes du même groupe vivant le même problème. L'interaction des conseillers professionnels et de l'entraide entre ex-victimes constitue la pierre angulaire du modèle de traitement.

Description

Ce projet se propose d'élaborer un prototype de traitement à l'intention d'ex-victimes adultes d'exploitation sexuelle au cours de leur enfance. Ce prototype consistera à mettre en oeuvre un programme de traitement, à le perfectionner et à l'évaluer. Bien que le programme de traitement ne s'adresse qu'aux femmes, le prototype répondra aussi aux besoins spéciaux des ex-victimes masculines et pourra servir auprès de cette clientèle. Le modèle se présentera sous la forme d'un ensemble complet de documents imprimés qui pourront être diffusés à l'échelle nationale. Cet ensemble comprendra : un recueil de directives cliniques pour le traitement d'adultes ex-victimes d'exploitation sexuelle; un code d'éthique à l'intention des thérapeutes et des ententes contractuelles normalisées; des instruments d'évaluation servant à mesurer l'efficacité du traitement; des outils administratifs; des directives pour commercialiser le programme et le promouvoir dans les collectivités; et un système de collecte et d'analyse des statistiques.

Activité n° 20

Développement et diffusion du programme de prévention de la violence dans les relations amoureuses des jeunes (VIRAJ), Université Laval (1992)

Catégorie

Éducation du public, communication/information

Type d'activité

Préparer et diffuser des documents, particulièrement des affiches à l'intention des jeunes, selon une méthode de «marketing social» et une première version d'un guide de formation professionnelle s'adressant aux enseignants

Groupe(s) cible(s)

Professionnels, bénévoles, élèves

Contexte

De 1989 à 1991, le programme VIRAJ a été subventionné par le ministère provincial (ministère de l'Enseignement supérieur et des Sciences du Québec). Un premier programme de prévention a été mis sur pied, expérimenté et perfectionné en milieu scolaire, puis il a été évalué par l'intermédiaire d'interviews d'élèves et du personnel scolaire. Un deuxième volet du programme VIRAJ consistait à former des bénévoles pour une ligne ouverte traitant les appels d'adolescents engagés dans des relations violentes. Pour évaluer cette étape, les bénévoles ont été mis à l'épreuve et des

questionnaires anonymes ont été distribués aux travailleurs formés. Une deuxième subvention, en 1991-1992, du Conseil québécois de la recherche sociale a permis une évaluation comparative de deux méthodes différentes de diffusion de l'information aux élèves en milieu scolaire.

Justification

Les documents actuels du programme VIRAJ sont axés sur la formation professionnelle des enseignants et des bénévoles. Il conviendra aussi d'évaluer l'efficacité des affiches dans la transmission du message de VIRAJ aux jeunes. Après la rédaction et l'expérimentation d'une première version d'un guide de formation à l'intention du personnel des écoles secondaires, une version révisée sera préparée en tenant compte des informations déjà recueillies. Un cahier d'exercices pour l'élève sera aussi produit et diffusé. Il est également prévu de former des formateurs du programme VIRAJ en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick, de façon à préparer des personnes clés disposant des outils nécessaires à la réalisation des objectifs du programme.

Description

Cette phase du programme VIRAJ comprend la création d'au moins trois affiches en français; la révision et la production de la première version du manuel de formation; la diffusion du programme VIRAJ par le ministère de l'Éducation du Québec et plus particulièrement par le Bureau de la condition féminine; la diffusion du cahier d'exercices de l'élève; et des sessions de formation du personnel de la ligne ouverte, des travailleurs des services à la jeunesse et des conseillers scolaires lors de manifestations choisies.

Activité n° 21

Prévenir la violence dans les relations intimes : diffusion d'un programme pour enfants et adolescents en milieu scolaire, Service de consultation du tribunal de la famille de London (1992)

Catégorie

Éducation du public, prévention

Type d'activité

Manuel, film vidéo d'introduction, exposés lors de conférences régionales, services de consultation pour la mise en oeuvre du programme, publication et commercialisation des résultats par l'entremise d'un bulletin et de la diffusion du manuel et du film

Groupe(s) cible(s)

Enseignants, personnel et administrateurs scolaires, membres des collectivités

Contexte

Ce projet se propose de diffuser et de lancer le programme intitulé Preventing Violence in Intimate Relationships : A School-Based Program for Children and Adolescents. Ce programme vise à sensibiliser les élèves aux conditions sociales actuelles qui permettent, et même favorisent, le recours à la violence pour résoudre les conflits dans les relations interpersonnelles. Il porte également sur les aptitudes spécifiques à acquérir pour faire face aux tensions et aux conflits dans les relations. Le fait que le programme de prévention de la violence soit la propriété du système scolaire et qu'il soit intégré à ses activités constitue une de ses principales caractéristiques. Des évaluations antérieures ont montré, qu'à l'issue du programme, des changements positifs étaient survenus dans les attitudes, les connaissances et les intentions comportementales des élèves. De même, enseignants et administrateurs ont émis des jugements positifs, tandis que les élèves ont manifesté un très haut degré d'acceptation et d'approbation à l'égard du programme.

Justification

Les répercussions de la violence faite aux femmes sur la santé physique et mentale des femmes et des enfants témoins constituent un problème urgent. Au Canada, au moins une femme sur dix est violentée par son partenaire et, en Ontario seulement, 200 000 enfants et adolescents sont témoins de ce comportement. La violence morale, sexuelle et physique exercée par leurs amis affectent une forte proportion des adolescentes. Ce projet s'intéresse donc en priorité à la prévention de la violence faite aux femmes.

Description

Le présent projet étaiera, diffusera et fera connaître les techniques, les procédures et les ressources employées pour mettre sur pied le programme de prévention de la violence dans les systèmes scolaires. Il traitera de la façon de tirer profit des ressources communautaires, de la sensibilisation des enseignants, du personnel et des administrateurs scolaires au problème de la violence faite aux femmes et de l'établissement de programmes permanents à l'intention des élèves du secondaire et de l'élémentaire. Le projet prévoit également la rédaction d'un manuel, la production d'un film vidéo d'introduction, la tenue de sept ou huit conférences régionales pour diffuser l'information dans tout le Canada et l'établissement d'un service de consultation visant à faciliter la mise en oeuvre du programme. Seront également inclus des outils d'évaluation qui permet-

tront de jauger dans quelle mesure le contenu du programme convient à un vaste éventail de systèmes scolaires et de collectivités et d'examiner le degré de satisfaction du consommateur, ainsi que les activités d'application.

Activité n° 22

Pour des relations saines et non violentes : programme de prévention à l'intention de la jeunesse, Centre de recherche sur la violence faite aux femmes et aux enfants, Université Western Ontario (1992)

Catégorie

Prévention; éducation du public; formation professionnelle

Type d'activité

Prévention (recherche)

Groupe(s) cible(s)

Jeunes; professionnels (programmes de prévention)

Contexte

Au cours des dernières années, la compréhension des causes et du processus de développement de la violence contre les femmes et les enfants s'est accrue considérablement, ce qui a fourni une base de connaissances raisonnable pour envisager la possibilité de prévenir ce fléau. Par exemple, une des conclusions les plus constantes révèle que les enfants élevés dans des familles perturbées et violentes connaissent un risque plus élevé de devenir victimes ou agresseurs, plus particulièrement vers le milieu ou la fin de l'adolescence. Des expériences de mauvais traitements dans la famille d'origine prédisposent à devenir à nouveau victime des autres (particulièrement les jeunes femmes) ou à faire usage de force et d'autorité pour résoudre les conflits (particulièrement les jeunes hommes). De même, le risque de devenir victime ou agresseur augmente sous l'effet d'influences négatives venant des pairs et de l'absence de facteurs compensatoires tels que la réussite scolaire ou l'établissement de relations saines avec les autres.

Justification

Malgré ces facteurs de risque importants, l'évolution qui mène à la violence contre les personnes n'est pas inéluctable. L'exposition des adolescents à des sources d'information et à des expériences différentes, bien planifiées, peut réduire notablement le risque de les compter parmi les victimes ou les agresseurs de demain. En cherchant à découvrir des façons de réorienter cette

évolution des jeunes à risque, l'équipe de recherche a mis au point une stratégie de prévention à caractère pédagogique qui s'attaque aux causes sous-jacentes à l'agression. Le programme est organisé autour de quatre objectifs principaux : sensibiliser davantage aux fondements cognitifs des attitudes et croyances agressives à l'égard des femmes; étudier et modifier les attitudes comportementales et affectives face aux conflits et recourir aux méthodes régulatrices de la communication entre hommes et femmes et du comportement sexuel; raffermir l'acquisition de nouvelles attitudes et aptitudes et accroître les compétences par la participation aux activités communautaires et par l'action sociale; et donner d'autres ressources aux jeunes grâce à l'établissement de réseaux de jeunes. Les conclusions de cette étude seront de toute première importance dans l'élaboration des futures expériences pédagogiques, culturelles et sociales conçues à l'intention des enfants et des jeunes. Ces expériences devront s'attaquer aux éléments de base qui expliquent la perpétuation de la violence contre les femmes et les enfants.

Description

Ce programme de prévention (de nature expérimentale) est le fruit d'un travail de groupe d'une durée de 16 semaines. La première étape vise à inventorier les attitudes trop tolérantes à l'égard de la violence dans les relations humaines. La deuxième phase comprend des exercices destinés à inculquer des méthodes de résolution de conflit. La troisième étape donne aux participants l'occasion de résoudre des problèmes interpersonnels simulés en recourant aux ressources communautaires. Pour consolider leur apprentissage et promouvoir leur engagement contre la violence, les jeunes sont encouragés à proposer une initiative communautaire visant à mettre un terme à la violence dans la collectivité. À titre de suivi, il est prévu d'établir un réseau de jeunes contre la violence. Le groupe de contrôle bénéficiera d'une trousse «d'information seulement» qui l'informerait des facteurs de risque associés aux attitudes et aux comportements agressifs et offrira des suggestions pour obtenir un supplément d'aide et d'information. L'étude évaluera les avantages immédiats et à long terme de ces activités de prévention en suivant l'échantillon de façon longitudinale.

Activité n° 23

Touching : programme de prévention des mauvais traitements infligés aux enfants, Conseil communautaire de Hamilton-Wentworth contre les mauvais traitements infligés aux enfants (1992)

Catégorie

Éducation du public

Type d'activité

Film magnétoscopique (prévention des mauvais traitements envers les enfants)

Groupe(s) cible(s)

Personnel des écoles élémentaires, organismes de prévention des mauvais traitements envers les enfants, écoliers de la maternelle à la sixième année

Contexte

Au cours des 15 dernières années, le Conseil communautaire contre l'exploitation sexuelle des enfants s'est efforcé de réduire la fréquence et les répercussions de la violence familiale par l'entremise d'activités de prévention telles que l'élaboration d'un programme d'éducation sur les mauvais traitements infligés aux enfants; la préparation d'un guide pour la prévention de la violence familiale; la mise au point d'un programme en milieu scolaire sur la prévention de la violence familiale et les mauvais traitements infligés aux enfants; et la production d'une pièce de 50 minutes intitulée *Touching*, qui a été vue par plus de 52 000 enfants. Cette pièce traite des mauvais traitements infligés aux enfants, des relations humaines et de la résolution de problèmes pour les enfants de la maternelle à la sixième année.

Justification

Le Conseil contre les mauvais traitements infligés aux enfants a toujours eu l'intention de partager son programme de prévention avec l'ensemble du Canada. C'est pourquoi une trousse d'introduction a été préparée et diffusée dans les collectivités qui souhaitent obtenir la présentation de la pièce, afin de les informer de tout ce qu'elles doivent savoir au préalable. Au cours des cinq dernières années, les demandes pour l'obtention de cette pièce n'ont pas cessé d'affluer. Pour pouvoir faire connaître ce programme de prévention à d'autres collectivités, la pièce a été adaptée en vue du tournage d'un film vidéo.

Description

Le Programme de prévention des mauvais traitements infligés aux enfants comporte les éléments suivants : une présentation préliminaire de la pièce aux parents; un atelier pour les enseignants avant que les élèves voient la pièce; la présentation de la pièce aux enfants (cette pièce est actuellement jouée par une compagnie théâtrale; la subvention est destinée à la production d'un film vidéo); une trousse détaillée à l'intention des

maîtres qui pourront l'utiliser pour renforcer les notions enseignées dans la pièce; et le recours à des travailleurs communautaires pour préparer le personnel scolaire et répondre à ses questions et à celles des élèves après la représentation. On travaille actuellement à l'élaboration d'un plan de commercialisation destiné à promouvoir le programme à l'échelle provinciale, nationale et internationale en tant qu'élément constitutif de la prévention des mauvais traitements infligés aux enfants.

Activité n° 24

Des collectivités responsables : initiative communautaire de prévention de l'exploitation sexuelle des enfants, Institut canadien de la santé infantile (1991)

Catégorie

Communication/Information; éducation du public; formation professionnelle; recherche

Type d'activité

Modèles de programmes-pilotes de prévention des mauvais traitements infligés aux enfants, présentés dans un recueil d'études de cas; trousse de prévention des mauvais traitements; recherche

Groupe(s) cible(s)

Groupes et membres de la collectivité, professionnels de la prévention des mauvais traitements infligés aux enfants

Contexte

L'exploitation sexuelle des enfants a des effets dévastateurs sur leurs vies, leurs familles et la collectivité. La prévention de l'exploitation sexuelle des enfants est une activité qui peut être menée collectivement dans le but de mettre un terme à ce fléau et de changer les attitudes et les comportements qui perpétuent le problème.

Justification

Des collectivités responsables est un projet d'une durée de quatre ans qui se propose de promouvoir la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants par l'intermédiaire d'initiatives communautaires. L'objectif consiste à concevoir des ressources et des stratégies que les collectivités canadiennes pourront utiliser dans le cadre de leur approche communautaire de la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants.

Description

Un certain nombre de ressources concrètes seront produites dont un recueil d'études de cas qui présentera en détail environ 20 programmes de prévention fructueux provenant de partout au pays, et une trousse d'information contenant des documents sur la façon de mettre sur pied une approche communautaire préventive de l'exploitation sexuelle des enfants. Cette trousse sera préparée et mise en oeuvre dans cinq collectivités, à savoir Stephenville (Terre-Neuve); Red Lake (Ontario); Weyburn (Saskatchewan); Squamish (Colombie-Britannique) et Montréal (Québec). Le projet prévoira une stratégie de commercialisation pour s'assurer que les documents seront amplement diffusés, ainsi qu'une évaluation centrée sur les participants.

Activité n° 25

Contre la violence familiale : plan d'action communautaire (Phase 1 – Élaboration, et Phase II – Application et évaluation), Conseil des Églises pour la justice et la criminologie

Catégorie

Éducation du public

Type d'activité

Trousse documentaire et didactique; expérimentation-pilote du modèle de projet (dans six localités différentes), évaluation incluse

Groupe(s) cible(s)

Communautés de fidèles

Contexte

Le Conseil des Églises pour la justice et la criminologie compte déjà à son actif un certain nombre d'activités d'éducation du public et de prévention dans le domaine du crime et de la violence familiale. Il s'est lancé dans ce projet-pilote de trois ans, intitulé *Fire in The Rose*, afin de fournir des ressources aux communautés de fidèles locales, de les aider à explorer le problème de la violence familiale et à y faire face. Le projet est subventionné par Santé Canada et la Fondation Donner.

Justification

Les Églises ont un rôle important à jouer en tant que promoteurs d'une action collective contre la violence familiale. Elles ont toujours mis l'accent sur le fait que la violence familiale, telle qu'elle se manifeste envers les enfants, les femmes et les personnes âgées, représente un abus de pouvoir non seulement dans les relations

familiales, mais aussi dans les relations de confiance et de dépendance. Les communautés de fidèles forment un regroupement naturel au sein de la collectivité. Elles constituent la voie normale d'accès à de nombreux autres réseaux communautaires qui perpétuent des valeurs et des croyances qu'il faut combattre par des activités de prévention à long terme. Ce projet mettra en oeuvre un modèle d'action profondément enraciné dans la collectivité.

Description

Ce projet de trois ans comprend deux phases : une phase de conception et de préparation et une phase de mise en application et d'évaluation. La phase I prévoyait la préparation des outils et le choix des localités-pilotes. Certains documents adaptables à une grande diversité de milieux ont été élaborés à l'intention du clergé et autres membres du personnel paroissial. La phase II correspondra à la période de mise en oeuvre. Elle comptera pendant 18 mois sur la participation de six collectivités à une expérience pédagogique intensive touchant tous les aspects de la vie d'une paroisse. Ces six collectivités seront Dartmouth/Brookfield (Nouvelle-Écosse), Summerside (Î.-P.-É.), Toronto (Ontario), Rosthern (Saskatchewan), Owen Sound (Ontario) et Québec. Une évaluation complète aura lieu au cours des six derniers mois d'activité.

Activité n° 26

Évaluation d'un programme de traitement intégré pour les victimes d'inceste - programme de lutte contre l'exploitation sexuelle dans les familles, Services de santé mentale du comté de Charlotte (1991)

Catégorie

Formation professionnelle (recherche)

Type d'activité

Évaluation

Groupe(s) cible(s)

Professionnels oeuvrant auprès de familles qui ont été le cadre d'exploitation sexuelle familiale

Contexte

Le comté de Charlotte est une région rurale, géographiquement diversifiée, du sud-ouest du Nouveau-Brunswick. Sa population de 27 000 habitants se disperse dans de petites villes et villages, ainsi que dans des collectivités insulaires isolées. La prestation de services à la fois accessibles et analogues à ceux qu'offrent les villes y a toujours constitué un défi. Le

programme de lutte contre l'exploitation sexuelle familiale a été mis sur pied pour répondre aux besoins des familles incestueuses de cette région rurale où les ressources sont rares et non spécialisées. Le programme a accueilli ses premiers clients en avril 1989.

Justification

La divulgation et la mise en évidence d'exploitation sexuelle familiale constitue une perturbation d'une ampleur considérable pour une famille. La façon dont cette crise est gérée détermine en grande partie les chances d'une issue positive. L'évaluation du modèle de programme démontrera son efficacité en tant qu'activité coordonnée et pluri-disciplinaire, nécessitant la participation de plusieurs organismes. Les résultats de l'évaluation seront transposables dans d'autres régions rurales et ils indiqueront des voies novatrices pour réduire le traumatisme que vivent les familles rurales confrontées à des situations d'inceste.

Description

Le Programme de lutte contre l'exploitation sexuelle dans les familles exige la participation et la coordination d'organismes, de services et de personnes qui traitent l'exploitation sexuelle familiale dans le comté de Charlotte, comme, par exemple, les Services de santé mentale, les Services communautaires et familiaux, le ministère de la Justice, le Comité du Programme de lutte contre l'exploitation sexuelle familiale, ainsi qu'un comité mixte sur l'exploitation sexuelle des enfants. Les services fournis aux familles prennent la forme de divers regroupements : victimes adolescentes, victimes pré-adolescentes, parents non contrevenants, contrevenants et ex-victimes d'exploitation sexuelle de l'enfance. Le programme comporte aussi des activités de counseling individuel ou dyadique. On recueille des données sur les résultats des traitements offerts aux familles participantes depuis 1989. Cette activité d'évaluation vise à déterminer l'efficacité de ce programme. Les données recueillies montreront si le service offert correspond réellement aux intentions de service, elles aideront à comprendre pourquoi le programme affecte différemment les participants. Ces données serviront également de documentation à l'organisation interne du programme en vue d'un éventuel transfert vers d'autres zones rurales.

Activité n° 27

Description du processus de rétablissement et étude des changements survenus dans la vie des femmes à la suite du traitement, Centre de postobservation des femmes (1991)

Catégorie

Formation professionnelle (recherche)

Type d'activité

Recherche (évaluation)

Groupe(s) cible(s)

Professionnels traitant les femmes toxicomanes ou alcooliques victimes d'exploitation sexuelle dans leur enfance

Contexte

L'organisme a été créé pour répondre aux besoins des femmes toxicomanes ou alcooliques dont le traumatisme d'une exploitation sexuelle subie pendant l'enfance n'a pas été résolu. Un des aspects de la mission de l'organisme consiste à battre en brèche le fait que la société refuse de considérer l'exploitation sexuelle de l'enfance comme une des principales causes des graves problèmes vécus à long terme par les victimes et de favoriser une meilleure compréhension de ces questions.

Justification

Les programmes de traitement des toxicomanies tendent à se concentrer sur les symptômes présents plutôt qu'à explorer les événements vécus dans l'enfance. Le traitement s'efforce d'aller de l'avant, ne laissant guère aux femmes la possibilité d'explorer la nature et l'importance des émotions refoulées. On n'a pas encore reconnu que les premières expériences de vie, y compris l'exploitation sexuelle, sont déterminantes dans l'origine des toxicomanies. Les professionnels qui travaillent auprès de ces femmes se sont rendus compte que ces dernières ne peuvent demeurer sobres et non droguées si le traumatisme de l'exploitation sexuelle n'est pas réactivé et traité. DESCRIPTION Ce projet consiste à élaborer et à mettre en oeuvre des instruments d'évaluation du processus thérapeutique et des résultats des services offerts aux clientes. Ces services incluent le counseling individuel de longue durée, le counseling de groupe, l'information et l'aiguillage des clientes, la formation professionnelle, la sensibilisation et l'éducation du public et la constitution d'une bibliothèque de soutien. L'organisme doit fournir une description détaillée du processus de counseling; un exposé des diverses composantes du processus de rétablissement; des données comparatives sur l'état des clientes au commencement et à la fin du traitement par counseling; des informations pour six mois de suivi; des instruments de mesure pour la cliente et le thérapeute conçus pour améliorer les activités de counseling; un rapport sur le processus de rétablissement qui aidera les professionnels et les compagnes

de la cliente qui la conseillent dans le cadre de groupes d'entraide; et la publication des résultats de la recherche. Ce projet sera mené par le Centre de postobservation des femmes en collaboration avec des chercheurs de l'Université du Manitoba, du Groupe de recherche sur l'enfant et la famille, de la Faculté de travail social et d'un spécialiste des ressources en formation professionnelle.

Activité n° 28

Évaluation du traitement familial intégré des enfants exploités sexuellement, Université de la Saskatchewan et Services sociaux de la Saskatchewan (1990)

Catégorie

Recherche (formation professionnelle)

Type d'activité

Recherche (évaluation)

Groupe(s) cible(s)

Professionnels oeuvrant auprès d'enfants victimes d'exploitation sexuelle et de leur famille

Contexte

Le gouvernement provincial a octroyé une subvention aux Services sociaux de la Saskatchewan pour doter trois postes de professionnels compétents en matière d'exploitation sexuelle familiale. Les postes ont été rattachés au Service d'admission de la région centrale de Regina, Section des enfants maltraités, qui reçoit tous les enfants de la ville victimes de mauvais traitements, et qui a établi des relations pluridisciplinaires avec d'autres acteurs clés du réseau de services. Ces postes prolongent l'équipe de lutte contre les mauvais traitements infligés aux enfants qui fonctionne par gestion de cas sous la direction de travailleurs de la protection de l'enfance et dont tout le service relève de l'autorité d'un seul gestionnaire.

Justification

Bien que la capacité du réseau de services de la Saskatchewan se soit améliorée au cours des dernières années, que le public se montre plus sensible au problème, que des protocoles de déclaration aient été établis et que les activités soient mieux coordonnées, il reste que la protection de l'enfance est incomplète tant que les victimes n'ont pas reçu de traitement. Ce qui semble manquer, c'est une coordination des services entre les responsables de la protection de l'enfance et le personnel de traitement qui soit suffisante pour

Description

Le processus de traitement des enfants agresseurs sexuels mis au point par ACTE 2 intégrera la thérapie de groupe centrée sur l'enfant, qu'utilisent des programmes étrangers (par ex. aux États-Unis), à une thérapie intensive de la famille. Le projet se propose d'effectuer des études longitudinales de cette population et d'évaluer l'efficacité de la thérapie familiale tout en réduisant la fréquence des comportements sexuellement agressifs dans ce groupe.

Activité n° 32

Inventaire des services de soutien à domicile du bien-être de l'enfance, Soutien à domicile Canada (SDC) (1991)

Catégorie

Communication/Information (recherche)

Type d'activité

Recherche visant à définir le rôle des travailleuses de soutien à domicile dans les cas de violence familiale

Groupe(s) cible(s)

Travailleuses de soutien à domicile

Contexte

Cette étude s'est révélée indispensable lorsque SDC a été informé que, dans le cadre de leur travail, de nombreuses travailleuses de soutien à domicile sont confrontées à des situations de violence familiale. Comme ces employées ne reçoivent aucune formation en matière de violence familiale, leur sécurité et celle de leurs clients ne manquent pas de préoccuper. Il a donc été convenu que les travailleuses de soutien à domicile recevraient désormais, au cours de leur programme normal d'apprentissage, une formation de base dans le domaine de la violence familiale.

Justification

Avant de mettre au point une trousse de formation portant sur la violence familiale à l'intention des travailleuses de soutien à domicile, il fallait recueillir de plus amples informations sur le programme de formation en vigueur, sur les lacunes dans les services et sur la fréquence des incidents violents que doivent affronter les travailleuses.

Description

Cette étude se propose de répondre à quatre questions fondamentales : selon quelle fréquence les travailleuses de soutien à domicile sont-elles confrontées à la violence familiale? Les services sont-ils utilisés efficacement? Quels changements devrait-on éventuellement apporter à la façon dont les services de soutien à domicile sont utilisés dans ces cas-là? Les travailleuses de soutien à domicile devraient-elles recevoir un supplément de formation pour faire face à la violence familiale?

Les renseignements proviennent de groupes d'étude de travailleuses de soutien à domicile de première ligne, qui ont été organisés dans quatre villes canadiennes, et de questionnaires d'enquête adressés à des directeurs de services de soutien à domicile et de services à l'enfance. Une des conclusions de l'étude révèle que les travailleuses de soutien à domicile ont besoin d'un supplément de formation pour faire face à la violence familiale.

Activité n° 33

Étude comparative de la thérapie de groupe et de la thérapie individuelle appliquées aux ex-victimes d'exploitation sexuelle, Hôpital universitaire, Programme des ex-victimes d'inceste, Programme des consultations externes de psychiatrie, Université Western Ontario (1990)

Catégorie

Formation professionnelle (recherche)

Type d'activité

Recherche

Groupe(s) cible(s)

Professionnels de la santé mentale traitant les femmes et les hommes victimes d'exploitation sexuelle dans leur enfance

Contexte

Voilà maintenant six ans que des femmes ex-victimes d'inceste suivent des thérapies de groupe à l'hôpital universitaire de London. Le personnel qui offre ces thérapies a déjà beaucoup étendu ses connaissances auprès d'un total d'environ 250 clientes, et certains résultats préliminaires ont été publiés. Les clientes ont souvent manifesté des améliorations notables et l'on a pu constater que les thérapies de groupe étaient particulièrement bénéfiques à ces ex-victimes dans la mesure où les traitements leur permettent de réaliser que leur expérience n'est pas unique. La prise de

conscience que d'autres ont vécu des expériences analogues exerce un puissant effet thérapeutique et elle a permis de réduire le sentiment d'isolement qu'éprouvent si souvent les ex-victimes d'exploitation sexuelle.

Justification

Les connaissances acquises lors de cette expérience clinique menée à l'hôpital universitaire doivent maintenant être soumises à un test scientifique rigoureux. La constatation que la thérapie de groupe s'est révélée efficace pour ces clientes a conduit à la formulation de ce projet dont le but est de réaliser une étude comparative dans laquelle la thérapie de groupe, telle qu'elle est appliquée dans ce contexte, serait comparée à la psychothérapie individuelle utilisant la même approche clinique et théorique. Cette étude approfondira et améliorera le traitement des ex-victimes d'exploitation sexuelle, ce qui devrait se solder par un meilleur rapport coût- efficacité. Pour ce faire, il est essentiel de savoir quel type d'approche thérapeutique produit les résultats les plus souhaitables. Alors que les traitements de groupe sont fortement recommandés par les cliniciens spécialistes en ce domaine, aucune étude comparative entre la thérapie de groupe et la thérapie individuelle n'a encore été réalisée.

Description

Ce projet vise essentiellement à déterminer la meilleure méthode de prestation de services thérapeutiques aux ex-victimes d'inceste en comparant la thérapie de groupe et la thérapie individuelle pratiquées selon un cadre théorique préétabli et un protocole de traitement uniformisé. On a déjà pu constater l'efficacité de la thérapie de groupe mise en oeuvre à l'hôpital universitaire, mais on ne sait pas encore si elle est plus ou moins efficace que les thérapies individuelles plus traditionnelles. Les participants à cette étude seront choisis au hasard et subiront un traitement de dix semaines, soit en thérapie de groupe soit en thérapie individuelle. On appliquera dans les deux cas un protocole de traitement uniformisé. Les résultats devraient contribuer de façon unique à la connaissance toujours plus étendue que l'on a de la question.

Activité n° 34

Décider en famille : nouveaux rôles pour «anciens» partenaires dans la lutte contre la violence familiale, Université Memorial de Terre-Neuve (1992)

Catégorie

Formation professionnelle

Type d'activité

Modèle d'intervention/projet de démonstration, recherche d'évaluation

Groupe(s) cible(s)

Professionnels

Contexte

Le présent projet se déroulera dans le cadre d'un partenariat regroupant des groupes consultatifs communautaires, le gouvernement provincial et l'Université Memorial. Il a été largement appuyé à Terre-Neuve et au Labrador par des groupes de femmes, des groupes d'enfants et de jeunes, le ministère des Services sociaux (Bien-être de l'enfance), le ministère de la Justice et la police.

Justification

Étant donné la sensibilisation croissante du public à l'égard des enfants et des jeunes maltraités, on remet de plus en plus en question les méthodes actuelles de protection et l'on cherche des solutions de rechange. Le modèle de prise de décision par le groupe familial répond à ces questions et offre un moyen d'étendre et de renforcer les services de protection. À cette fin, il incite les familles à chercher des solutions, auxquelles on accordera ensuite le soutien et les ressources nécessaires. Le modèle repose essentiellement sur la constitution de réseaux de soutien social, l'établissement de liaisons entre réseaux de soutien officiels ou officieux et l'amplification de la voix familiale dans la prise de décision. Ce modèle cherche à donner des pouvoirs aux familles puisqu'elles sont les seules sources d'information complètes sur lesquelles on puisse compter pour décider.

Description

Il s'agit d'un projet de démonstration de deux ans en faveur de la protection de l'enfance. Il regroupe les parents (ou parents-substituts) et les membres de familles élargies pour préparer un plan qui mette un terme aux mauvais traitements. Ce plan, conçu par l'intermédiaire d'un processus de prise de décision auquel participe l'ensemble du groupe familial, comprend des mesures de protection des enfants et des membres de la famille adultes à risque, et il doit être acceptable tant pour les personnes concernées que pour les professionnels qui ont pu avoir à intervenir. Le projet vise à augmenter la réaction actuelle face aux mauvais traitements infligés à quelque membre de la famille que ce soit, en faisant participer les familles aux décisions qui affectent leur vie et en les aidant à mettre

en pratique des solutions qui leur soient propres. Une étude d'évaluation accompagne les familles pendant le processus de prise de décision et jusqu'à six ou douze mois de suivi.

Activité n° 35

projet-Pilote sur le développement de comportements d'agression sexuelle chez les enfants et les jeunes. Services à la jeunesse de Toronto Centre et The West End Creche Child and Family Clinic (1993)

Catégorie

Formation professionnelle (recherche)

Type d'activité

Recherche

Groupe(s) cible(s)

Professionnels, établissements, organismes et personnes intéressés par le processus de développement des comportements d'agression sexuelle chez les enfants et les jeunes.

Contexte

Cette étude doit être considérée comme un projet-pilote. Il s'agit de la première phase d'une étude longitudinale d'une durée de plusieurs années visant à explorer plus profondément ce nouveau domaine de recherche. Le présent projet poursuit plusieurs buts : terminer la préparation des outils spécialisés nécessaires à la recherche dans le domaine; mettre au point ces outils, ainsi qu'un choix de tests uniformisés, puis les évaluer et les réviser au besoin; repérer les variables ou groupes variables clés associés aux enfants et aux jeunes qui manifestent des comportements sexuellement agressifs et tester ces hypothèses préliminaires relatives à l'évolution de ces comportements; formuler des hypothèses relativement à ces relations pour expérimentation et recherches futures; repérer et collecter des données de base sur un noyau de participants qui pourraient être invités à prendre part à de futures études longitudinales ou à un suivi en ce domaine; et collecter des données qui pourraient être ultérieurement comparées avec les cas d'agression sexuelle afin de déterminer quels enfants ou quels jeunes manifesteront à l'adolescence ou à l'âge adulte des comportements d'agresseurs sexuels.

Justification

L'étude des enfants et des jeunes agresseurs sexuels n'est qu'à ses balbutiements. Par conséquent, les professionnels des services offerts aux enfants et aux jeunes ne peuvent compter sur la recherche ou l'information actuelles pour orienter leurs interventions. Cette étude s'attaque à ces lacunes de l'information. Les données recueillies serviront à faire avancer les connaissances dans ce domaine neuf et aideront à mieux définir les notions, à formuler des hypothèses vérifiables, à élaborer et perfectionner les instruments d'évaluation clinique. L'information recueillie lors de cette recherche aidera également à nuancer le diagnostic et à améliorer la typologie. Ces données seront utiles aux responsables des traitements pour établir des programmes cliniques ou de counseling plus pertinents, ainsi qu'au système judiciaire qui pourra promouvoir des méthodes de rechange pour les jeunes agresseurs sexuels et en favoriser l'utilisation.

Description

Cette étude vérifiera un certain nombre d'hypothèses selon une méthode comportant deux grandes parties, chacune s'appliquant à des questions distinctes, quoique reliées, et à des participants différents. La durée de l'étude devrait être de 18 mois. Les participants seront choisis parmi les groupes cliniques de la région métropolitaine de Toronto avec possibilité d'inclure un échantillon de personnes de Calgary. La recherche tentera de déterminer quelles variables et quels processus sont liés à l'adoption par l'enfant de comportements sexuellement inadéquats, comment apparaissent ces comportements, s'ils se développent selon un processus repérable et si les enfants qui témoignent de ce comportement pendant l'enfance le conservent à l'adolescence et à l'âge adulte.